



Commune de Prangins

Municipalité

Préavis No. 50/2023

au Conseil Communal

Budget 2024

Délégué municipal : Jean de Wolff

Table des matières

Introduction	5
Préambule	8
Compte de fonctionnement	24
Charges et revenus par nature	62
Conclusions	69
Annexes :	
• Autofinancement	77
• Emprunts et intérêts	81
• Effectif du personnel	85
• Plan d'investissements	88

Introduction

Introduction

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes (art 4), du règlement sur la comptabilité des communes (art. 5) et du règlement du conseil communal de Prangins (art 18), nous vous soumettons le projet de budget communal pour l'année 2024.

L'établissement du budget selon les critères décrits dans ce préavis fait ressortir un excédent de charges de :

CHF 4'777'256

L'autofinancement pour l'année 2024 présente un montant négatif de :

CHF 2'727'104

Préambule

1. Préambule

1.1 Environnement économique général

Le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse dont la valeur absolue atteint CHF 781.45 milliards a crû de 2.1% en 2022, aux prix de l'année précédente. Cette hausse modérée fait suite à la hausse marquée enregistrée en 2021 (3.9%), consécutive au rebond post-COVID. Le Groupe d'experts de la Confédération indiquait mi-juin une prévision de croissance pour la Suisse à 1.1% pour 2023 et à 1.5% pour 2024, soit une croissance moins forte que celle prévue l'année passée pour la même période à la même époque.

La prévision 2023 d'Indice des prix à la consommation (IPC) a quant à elle baissé à 2.2% par rapport aux 2.8% du mois correspondant de l'année précédente. La tendance est clairement plutôt à la baisse. La Commune table donc sur cette inflation de 2.2% pour établir son budget 2024.

1.2 Impact de l'environnement économique actuel sur les entrées fiscales de la Commune de Prangins

Le budget 2023 des entrées d'impôt prévoyait des entrées totales de CHF 25.07 millions (Personnes physiques CHF 22.65 millions / Personnes morales CHF 2.3 millions / impôt à la source CHF 0.1 millions).

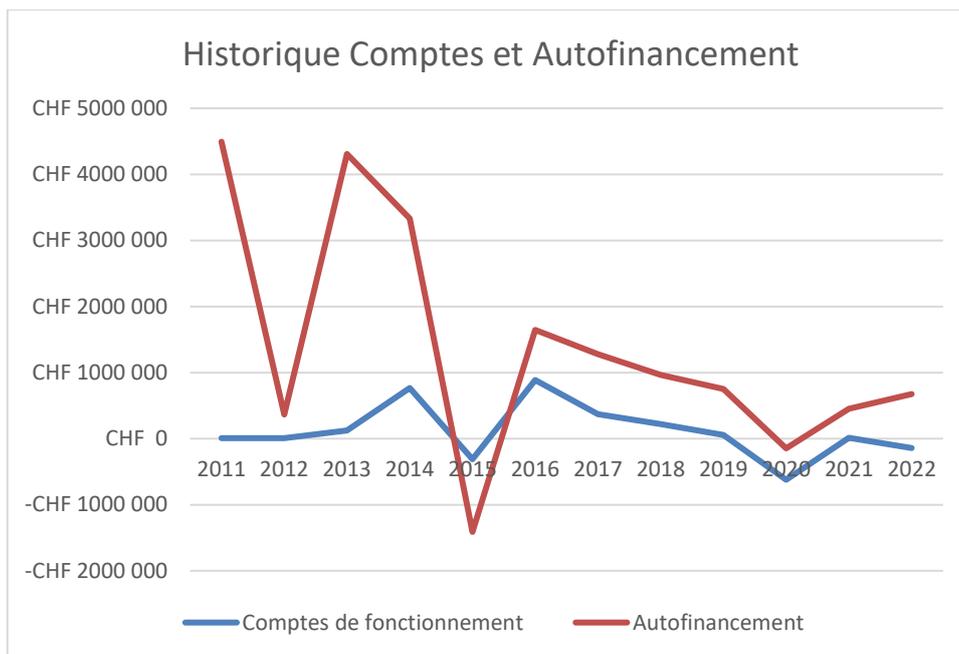
Pour mémoire, une croissance de 2% des entrées fiscales soit environ CHF 0.55 millions avait été prévue dans le budget 2023 par rapport au budget 2022 qui se montait à CHF 24.2 millions. Les comptes 2022 avaient quant à eux été bouclés à CHF 24.55 millions, soit CHF 350 mille en dessus des CHF 24.2 millions budgétés en 2022. Cette augmentation était uniquement due à des entrées extraordinaires de CHF 1.15 millions supérieures à ce qui était budgété, au titre de l'impôt sur les personnes morales. Rappelons ici que le budget 2022 comprenait encore les 3 points d'impôts, correspondant à environ CHF 900 mille, refusés par la suite par la population pranginoise.

Les entrées d'impôts sur les personnes physiques à fin août 2023 de la Commune de Prangins se montent à CHF 17.8 millions et sont à ce stade de l'année 2023 à 79.8% du budget total 2023, soit légèrement en dessus du niveau de l'année 2022 qui se montait à ce moment de l'année à CHF 16.4 millions soit 76.9%. Cette image est toutefois sans doute un peu trompeuse, car à ce stade, les entrées des personnes morales semblent à CHF 0.94 millions en très net retrait de CHF 2.1 millions par rapport à 2022. L'expérience indique que cette baisse risque de créer un trou substantiel dans la levée de l'impôt 2023.

Il est probable qu'elle se termine en retrait par rapport au budget.

1.3 Historique des comptes communaux

En 2022, les comptes de fonctionnement de notre Commune ont légèrement progressé au niveau de l'autofinancement, mais les comptes de fonctionnement sont eux repassés sous la ligne du zéro.



2. Situation prévisionnelle 2023

Le budget 2023 approuvé par le Conseil communal laisse apparaître un excédent de charges de CHF 2'295'506.- et une marge d'autofinancement négative de CHF 290'155.-. L'atteinte de ces chiffres dépendra beaucoup de la levée d'impôt sur la fin de l'année, qui, comme on l'a vu, était au début de l'automne très en retard au niveau des impôts des personnes morales mais en ligne au niveau des personnes physiques qui représentent près de 90% du total. Les charges sont à ce stade globalement en ligne avec le budget.

3. Situation prévisionnelle 2024 – 2026

Pour le reste de la législature, les hypothèses de croissance économique sont, comme précédemment indiqué ci-dessus, de 1.1% en 2023 puis de 1.5% en 2024 et par la suite.

A la date de rédaction de ce préavis, l'inflation est prévue à 2.2% pour 2023 et 1.5% par la suite. Pour mémoire, la TVA va augmenter de 0.4% en 2024 et passer de 7.7% à 8.1%. En plus de renchérir nos achats, ceci aura un effet sur nos taxes fixes incluant la TVA, comme par exemple la taxe déchet qui, pour mémoire, se monte à CHF 100.- tout inclus.

Au niveau démographique enfin, après la croissance extraordinaire liée au développement du quartier Le Clos, qui a fait passer la population de 4060 début 2022 (selon les statistiques cantonales) à 4277 habitants fin 2022, une croissance moyenne de 0.3% (soit environ 13 nouveaux habitants) par an est attendue jusqu'à la fin de la législature.

Les acomptes 2024 de factures cantonales au titre de la cohésion sociale, de la péréquation et de la réforme policière présentent à CHF 15'807 mille une hausse très significative de CHF 1'592 mille par rapport aux acomptes 2023 et de CHF 571 mille par rapport aux décomptes 2022. La totalité des charges péréquatives représente 64.1% de nos recettes fiscales budgétées pour 2024. Rappelons que ces

montants ne sont, à ce stade, que des acomptes et que le décompte final interviendra au premier semestre 2025.

Dès 2025, la Municipalité table sur une entrée en vigueur de la Nouvelle Péréquation Intercantonale Vaudoise (NPIV – voir explication ci-dessous), laquelle va globalement réduire les charges de CHF 1.05 millions en 2025 (base 2022). Dès 2026, ces charges sont attendues en croissance de CHF 140 mille par an jusqu'à la fin de la législature, en ligne avec l'inflation et la croissance économique.

A la date de finalisation de ce préavis, le résultat du vote du Conseil communal sur l'augmentation de 1% du point d'impôt dédié est connu et il a été négatif pour 2024. Au vu de la formulation de la motion "*pour un financement de la crèche et de la cantine scolaire via un point d'impôt dédié*", il sera nécessaire de reposer la question au Conseil chaque année pour les 9 années suivantes. Toutefois, le plan financier ne prend d'ores et déjà plus en compte cette nouvelle entrée pour 2024 ni pour les années suivantes.

Les recettes fiscales sont attendues en 2024 à CHF 24'674 mille, soit en légère hausse de CHF 150 mille par rapport aux comptes 2022 et nulle par rapport au budget 2023. Par la suite une croissance des recettes de l'ordre de 1.8% l'an est attendue par l'effet de la croissance démographique et économique jusqu'à la fin de la législature.

En 2024, les charges sont attendues en hausse de 9%, à savoir CHF 3.4 millions par rapport au budget 2023. Les principales raisons sont expliquées ci-après au chapitre "Budget 2023". Par la suite, il est attendu une croissance des charges en ligne avec l'inflation.

Interactions avec le Canton

La Commune sera en 2024 toujours très dépendante de ses interactions avec le Canton au titre de la péréquation intercommunale (c.à.d. la péréquation directe) et surtout de la facture sociale (c.à.d. la cohésion sociale ou péréquation indirecte), qui représente à elle seule plus de 25 points d'impôts communaux et dont les variations passées ont historiquement fortement affecté ses finances.

A l'avenir, il est attendu qu'avec le projet de NPIV (Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise), qui sera soumis au Grand Conseil prochainement avec l'initiative SOS Communes et en principe voté en 2024, cette dépendance soit réduite. En effet, les modélisations reçues de la part du Canton prévoient dès 2025, comme expliqué plus haut, une économie théorique de CHF 1.05 millions par an pour la Commune de Prangins, soit l'équivalent de 3 points d'impôts environ, sur la base des décomptes péréquatifs 2022. Il est à noter que, par rapport aux acomptes péréquatifs 2024, l'économie théorique en 2025 devrait se monter à CHF 870 mille selon les informations actuellement disponibles.

Il est attendu d'autre part que la prévisibilité des factures péréquatives futures soit largement améliorée avec la NPIV. En effet, le financement de la participation à la facture sociale se fera en fonction du nombre d'habitants et non pas de la capacité financière d'une commune.

4. Budget 2024

Le projet de budget 2024 est marqué par une augmentation d'environ CHF 460 mille des revenus directs et taxes (chiffres 40 - 41 - 42 et 43 des revenus par nature) par rapport au budget 2023. Outre la petite augmentation des rentrées d'impôts de CHF 150 mille par rapport au budget 2023, citons une hausse attendue des revenus de la ligne 805 de CHF 130 mille.

Il est également marqué par une augmentation d'environ CHF 890 mille des charges directes par rapport au budget 2023 (chiffres 30 - 31 et 32 des charges par nature).

Les raisons de cette hausse sont l'augmentation des charges de personnel pour CHF 470 mille, du coût de l'entretien du mobilier, des routes et des bâtiments pour CHF 200 mille et de l'entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques pour CHF 100 mille. Citons enfin les intérêts des dettes à moyen et long terme en augmentation d'environ CHF 200 mille comme source de hausse. Au chapitre des baisses de charges, il est à noter la baisse des charges de CHF 50 mille de la ligne 805.

Concernant les charges indirectes, comme indiqué au chapitre précédent, les charges péréquatives cantonales jouent, avec une hausse de CHF 1.6 millions par rapport au budget 2023, un rôle très important sur la hausse générale des charges totales de la Commune.

Voici ci-dessous quelques informations sur les évolutions importantes au sein des Services ayant eu lieu en 2023 ou projetées pour 2024.

4.1 Service Administration générale & relations extérieures

Le Service Administration générale & relations extérieures est responsable des mêmes missions en 2024 que celles dont il est responsable depuis le début de la législature. Par conséquent, aucun changement n'est à signaler en termes de collaborateurs dans le budget 2024.

Pour rappel, les missions supplémentaires suivantes avaient été attribuées au Service en début de législature : 1/ le traitement de l'ensemble des courriers qui font suite aux séances de Municipalité. Cette organisation permet plus d'efficacité et de cohérence dans le suivi des documents qui émanent de la Municipalité ; 2/ les relations et la coordination entre les 10 Services de l'administration communale. Cette mission comporte l'information aux collaborateurs, les relations sociales avec les collaborateurs comme par exemple l'organisation des repas/apéritifs avec les collaborateurs, les séances biennuelles collaborateurs/Municipalité, ou encore les apéritifs ou cadeaux de départ. D'autres tâches plus mineures avaient également été ajoutées aux missions du Service Administration générale & relations extérieures en début de législature, soit celles en lien avec les archives, avec les terrains communaux et avec la gestion des mutations du registre du corps électoral.

Le Service Administration générale & relations extérieures va pouvoir recommencer en 2024 à s'atteler à des projets qui ont été mis de côté par manque de ressources humaines en 2023 suite à l'absence pour maladie de la secrétaire municipale, puis au poste vacant de secrétaire municipal adjoint. Il s'agit des projets en lien avec la gestion documentaire, la diminution de l'empreinte carbone de l'administration communale ou encore le développement de supports de communication.

Pour finir, on notera que l'imputation de montants centralisés au Service Administration générale & relations extérieures, sous la ligne budgétaire 101.3099 - *Charges diverses des autorités* ou encore 101.3170 *Frais de réceptions et de manifestations*, ont continué à être précisés dans le cadre de l'élaboration globale du budget 2024, provoquant encore quelques changements lorsque l'on compare le budget 2023 à celui de 2024.

4.2 Service Urbanisme

Un bouleversement important va avoir lieu dans les missions attribuées au Service Urbanisme. En effet, la Municipalité a décidé de quitter à la fin 2023 l'Association de communes du district de Nyon pour le Service Technique Intercommunal (ASTI) et les services de son mandataire exclusif, le Service technique Genoud Sarl (STG Sarl). La Commune va donc internaliser progressivement, dès le début 2024, les différentes tâches techniques et administratives en lien avec la police des constructions jusqu'alors réalisées par STG Sarl.

Pour rappel, la Commune avait en novembre 2022 engagé au Service Urbanisme une nouvelle urbaniste/architecte à 80%. Ce poste, sous la supervision de la responsable du Service Urbanisme, se composait de 30% consacrés à seconder la responsable de Service dans des tâches en lien avec l'aménagement du territoire et 50% consacrés à l'organisation et la préparation du Service à l'internalisation progressive des tâches de la police des constructions effectuées par le mandataire STG Sarl. Cet engagement s'est soldé par une démission durant la période d'essai et une nouvelle procédure d'engagement a été lancée début 2023. Le Service Urbanisme a donc fonctionné en sous-effectif en termes de ressources humaines pendant la majeure partie de l'année 2023.

Au 1er octobre 2023, un nouveau collaborateur, architecte HES, a intégré le Service Urbanisme à 100%. En effet, il a été estimé que les nombreuses tâches en lien avec la police des constructions, notamment l'organisation et la préparation du Service à l'internalisation progressive des tâches effectuées par le mandataire STG Sarl, nécessitaient qu'un collaborateur y consacre au moins 70% de son temps de travail plutôt que 50%, comme estimé une année plus tôt. Ainsi, ce nouveau collaborateur consacrera environ 70% de son temps aux dossiers en lien avec les missions de police des constructions et 30% de son temps à seconder la responsable du Service Urbanisme dans d'autres dossiers en lien avec les missions d'aménagement du territoire.

Le fait que la Commune quitte l'ASTI dès janvier 2024 provoque évidemment divers changements dans les lignes budgétaires consacrées à la police des constructions au sein du budget 2024.

4.3 Service Environnement

La Municipalité a accepté le principe de diminuer le taux d'activité du garde-port/responsable de la station d'épuration (STEP), de 100% à 80% en 2024 selon son souhait. La Municipalité souhaite que le taux d'activité perdu de 20% soit remplacé par un collaborateur fixe engagé à 30%. Bien que les tâches en lien avec le port et la station d'épuration des eaux usées (STEP) soient stables en 2024, des heures supplémentaires sont comptabilisées et une nécessité de davantage de souplesse dans les remplacements en cas d'absence a été identifiée.

Ainsi, dans le budget 2024, il est prévu une augmentation d'EPT de 0.1 des collaborateurs fixes au service Environnement.

Dans le cadre du budget, une augmentation du coût de l'électricité de 17% a été intégrée. Le coût de l'énergie passe à 31.24 contre 26.72 en 2023 et 21.35 en 2022. Cette augmentation est principalement due à l'augmentation des frais d'acheminement de 26% alors que le coût de l'énergie lui-même n'augmente que de 5%. Il y a enfin une taxe fédérale qui passe de CHF 2.30 en 2023 à CHF 3.50 en 2024.

Cette augmentation représente CHF 125 de plus pour une consommation de 2500 Kwh (une famille de 4 personnes dans un appartement), CHF 200 pour une consommation de 4500 Kwh (une famille dans une villa individuelle). Le coût de l'électricité reste néanmoins en dessous de la moyenne suisse et l'augmentation est également légèrement en dessous de la moyenne suisse de 18%.

4.4 Service Affaires sociales, enfance & jeunesse

La Commune a considérablement investi et le Service Affaires sociales, enfance & jeunesse a consacré beaucoup d'énergie à développer une offre de services pour les familles, l'enfance et la jeunesse. Il s'agit à présent, et en conformité avec le programme de législature, de développer l'offre existante pour les seniors, qui repose en partie aujourd'hui sur l'action des sociétés locales. Une politique pour les seniors est ainsi en construction, sur la base de ce qui se fait actuellement et depuis plusieurs années, mais aussi sur les aspects à développer, notamment en matière de mobilité et de participation à la vie sociale, d'adaptation au changement climatique et de soutien aux proches aidants.

De manière générale, le service souhaite également mener des projets pour la santé (via le sport par exemple) pour la population dans son ensemble.

Pour cela, une nouvelle ligne 710.3664 a été créée, d'un montant d'environ CHF 19'000 pour des projets santé/sport en faveur de la population (projet jeux extérieur box, Suisse Bouge, sortie retraités, soirée à thème ou conférence pour jeunes retraités, conférence proche aidant pour tous, table d'hôte pour les plus de 72 ans).

Subventions transport pour les jeunes et les seniors

En 2023, les subventions climat sous le budget du Service Environnement ont été passablement allégées et simplifiées du point de vue du nombre, du type de subventions accordées, et des procédures. En effet, sachant que les montants à disposition sont épuisés bien avant la fin de l'année, il s'agit de privilégier les demandes qui auront un impact maximum sur l'empreinte carbone de la Commune.

Un montant de CHF 10'000 pour des subventions pour les jeunes en formation et les seniors avait été proposé pour le budget 2023 sous le compte 710 des affaires sociales, que le Conseil n'a pas souhaité accorder, alors que la vision n'était pas encore claire sur les changements à venir de la directive climat. Le montant de CHF 10'000 est à nouveau proposé pour le budget 2024, afin de pouvoir inciter les jeunes en formation et les seniors à utiliser des modes doux avec plus de choix (types d'abonnements de transport, vélos) et un soutien pour eux plus important que la directive climat ne le permet actuellement.

Nouveau chapitre 572

Au budget 2023 apparaissait pour la première fois un montant destiné à financer des activités vacances sur la ligne 710.3114.

Au vu du succès du projet, de la demande existante et du faible coût pour la Commune, la Municipalité souhaite le pérenniser et pour une meilleure transparence, a créé un chapitre 572 dévolu au "centre aéré". Les comptes 2023 apparaîtront sous ce chapitre pour une meilleure comparaison future.

Sur le plan des ressources humaines dans la structure communale d'accueil parascolaire, il est nécessaire, au vu du succès de l'accueil parascolaire et de l'augmentation du nombre d'inscriptions (120 enfants en moyenne à midi et 60 l'après-midi), d'adapter le nombre de personnel encadrant aux normes imposées par l'OAJE (autorité de surveillance de la structure parascolaire communale). Pour cette raison, un troisième diplômé engagé à 60% doit compléter l'équipe des encadrants pour se mettre en conformité et respecter le cadre de référence en termes de compétence.

En ce qui concerne les ressources humaines centrales, la direction et l'administration du Service Affaires sociales, enfance et jeunesse sont actuellement assurées par deux co-responsables dont l'une administrative et l'autre pédagogique.

Pour les deux co-responsables, les obligations suivantes sont partagées : préparation des notes pour décision par la Municipalité, du rapport de gestion, du budget, des factures, des comptes.

Chacune a spécifiquement les attributions suivantes :

- l'une actuellement à 50% est dévolue aux tâches déléguées par l'école dont un 30% qui remplace une ligne budgétaire passée, et qui consiste notamment en l'organisation des camps, des activités culturelles, de la fête des enfants et des transports. Le 20% restant ne suffit pas à couvrir les tâches administratives pour le parascolaire (inscriptions, changements, annonce d'absence, lien avec les prestataires, information et orientation des parents), et sur le plan social au suivi complet de certains dossiers (logements, organisation des manifestations sociales, aides et subventions).
- l'autre à 80% est chargée d'une part de la direction de la structure parascolaire (30% minimum requis par l'OAJE), qui comprend, dans le budget 2024, 11 auxiliaires et 3 diplômés. Ce 30% est largement dépassé car la responsabilité que représente cette direction est considérable ; les tâches consistent entre autres en une présence sur site obligatoire à 30%, la mise en conformité aux normes, le concept pédagogique, la gestion de l'équipe - planification et établissement des horaires, vacances, absences, relations, formations. Par ailleurs, la co-responsable de service a la responsabilité du suivi du projet crèche, la responsabilité du centre d'animation, le suivi des projets existants et les nouveaux projets à mettre en place.

Au vu de la charge de travail qui augmente, notamment en lien avec le nombre d'enfants, il a été nécessaire d'augmenter, au 1er octobre 2023, le taux des deux responsables de 20% chacune, à savoir passer de 80% à 100% pour la responsable pédagogique et de 50% à 70% pour la responsable administrative.

4.5 Service Bâtiments

La Municipalité a décidé d'augmenter le temps de travail de la collaboratrice administrative courant 2023 d'un taux d'activité de 60% à 80%.

De plus, dans le cadre du budget et des comptes, la Municipalité souhaite présenter les données sur les bâtiments communaux de manière claire et transparente. Pour une meilleure compréhension au sein du budget et des comptes, certains bâtiments ont été renommés. Par exemple, les 3 bâtiments du campus scolaire de la Combe sont renommés : Combe 1 (activités scolaires), Combe 2 (activités parascolaires), Combe 3 (activités périscolaires, soit bibliothèque et PPLS).

Par ailleurs, la Commune est propriétaire de différents locaux qu'elle loue pour des commerces, des services ou encore des établissements publics. Depuis le début de la législature 2021-2026, la Municipalité vise à déterminer les loyers pour ces locaux soumis à des contrats de baux à loyer sur la base de critères objectifs et en appliquant une équité de traitement. Elle a donc précisé les libellés pour une meilleure compréhension et indiqué séparément les loyers des différents locaux au sein d'un même bâtiment. La Commune est propriétaire de 4 établissements publics, dont 3 ont à présent des loyers basés sur un pourcentage du chiffre d'affaires.

1 / ETABLISSEMENTS PUBLICS

Bâtiments locatifs - 350

Auberge Communale – Etablissement de 132 places et hôtel de 18 lits

Café-Restaurant des Abériaux – Etablissement de 254 places

Buvette de la plage de Promenthoux – Etablissement saisonnier de 100 places

Bâtiments mixtes - 355

Maison de Commune : Tea-Room – Etablissement de 100 places fermé le soir

2/ COMMERCES - SERVICES - LOGEMENT

Bâtiments locatifs – 350

Four communal : Boulangerie, Atelier d'architecture d'intérieur et décoration, Direction Télécom. Swisscom

Bâtiment de Service Port : Ecole de voile, Chantier Naval

Villa du Port

Bâtiments administratifs - 351

ORPC – Sous-sol du collège Abri PC

Bâtiments scolaires – 352

Nouvelle Ecole UAPE

Bâtiments mixtes - 355

Maison de Commune : Jardin d'enfants, Epicerie, Local Police Région Nyon

Morettes : Direction Télécom. – Swisscom

4.6 Service Culture & sociétés locales

L'ensemble des dépenses pour les quelques 6 évènements culturels organisés par la Municipalité chaque année sont inclus dans la ligne budgétaire 150.3655 Evènements culturels organisés par la Municipalité. Ces dépenses comprennent dès 2024 les frais d'impression et d'envoi des flyers. Pour rappel, les flyers sont distribués à un grand nombre de communes de la région.

Il est rappelé que Prangins Baroque n'est pas un évènement culturel organisé par la Municipalité. Le soutien important apporté à cet évènement figure donc à la ligne budgétaire 150.3654, compte qui comprend également les soutiens accordés pour les évènements culturels n'ayant pas lieu à Prangins.

4.7 Service Contrôle des habitants

Suite au départ d'une collaboratrice à 50%, un nouveau collaborateur à 100% a été recruté au 1er août 2023 et en parallèle, une collaboratrice a baissé son taux de 50% à 40%. L'augmentation nette de 40% permettra aux collaborateurs du Service de pouvoir enfin se former et de ne plus devoir faire appel à des auxiliaires en cas d'absences.

4.8 Service Ressources humaines

La Municipalité entend, comme défini dans le programme de législature, continuer à remplir ses tâches essentielles et assumer ses missions de service public tout en apportant un soin à maintenir des prestations de qualité. Une équipe motivée et professionnelle est la meilleure garante de ce défi que nous relevons au quotidien.

Dans ce but, elle a finalisé mi-2023 l'implémentation du Règlement du personnel communal. Elle a également, à la fin du 1er trimestre 2023, lancé une enquête de satisfaction auprès de ses collaborateurs fixes et elle compte procéder à cet exercice chaque année. Elle va partager les résultats de cette enquête, d'abord avec les cadres de la Commune, puis, dans un 2ème temps, avec l'ensemble des collaborateurs.

Elle a également participé à une enquête des services cantonaux concernant l'égalité salariale. De ce fait, elle est en mesure de garantir des conditions salariales équivalentes pour hommes et femmes au sein de la Commune.

D'autre part, comme vu précédemment, l'indice des prix à la consommation après le pic à 3.5% de 2022 a amorcé une descente et stagne désormais autour des 2.2%.

La Municipalité prévoit donc 2 actions pour 2023 :

- Une augmentation linéaire des rémunérations de 1.5% (prorata temporis), afin de compenser l'inflation.
- Une augmentation moyenne de 1% afin de permettre des ajustements ciblés pour des collaborateurs clés dont la rémunération n'est pas en ligne avec la rémunération cible du modèle d'aide au calcul salarial définit dans la "Politique du personnel - législature 2021 2026".

La somme totale de ces augmentations est ainsi budgétée à 2.5% du total des salaires, soit environ CHF 100'000.-. Une réserve de CHF 42'000 a d'autre part été prévue au budget afin de palier le surcoût des remplacements éventuels non couverts de collaborateurs par les assurances, en cas de maladie, accident ou maternité, ainsi que les services de piquet.

La variation des effectifs EPT (équivalents plein temps) prévus au budget 2024 par rapport au budget 2023 est résumée ci-après. Certaines de ces variations sont d'ores et déjà entrées en vigueur à la date de la rédaction du présent préavis.

- Au Service Urbanisme, en prévision de la reprise des tâches de l'Association Service Technique Intercommunal (ASTI) dès le 1er janvier 2024, une augmentation de 20% d'EPT a eu lieu courant 2023 avec l'engagement au 1er octobre 2023 d'un architecte-urbaniste.
- Au Service Environnement, il est prévu dès 2024 de diminuer de 20% le taux d'activité du garde-port et d'engager un adjoint à 30%.
- Au Service Affaires sociales, enfance & jeunesse, l'engagement d'un coordinateur pédagogique supplémentaire à 60% est en cours afin de disposer de l'encadrement nécessaire selon la loi en fonction des effectifs d'enfants à charge. D'autre part, les taux d'activité des deux co-responsables du Service ont, comme indiqué au chapitre 4.4, été augmentés chacun de 20% au 1er octobre 2023.
- Au Service Bâtiments, le temps de travail de la collaboratrice administrative a été augmenté de 20% courant 2023.
- Au Service Contrôle des habitants, suite au départ d'une collaboratrice à 50%, un nouveau collaborateur à 100% a été recruté au 1er août 2023 et en parallèle, une collaboratrice a baissé son taux de 50% à 40%.
- Au Service Travaux publics, voirie & espace verts, il est prévu d'engager, dès 2024, une personne à 50% pour gérer le travail associé à la mise en place du PGEE (Plan général d'évacuation des eaux) à 40% et pour assurer un soutien à la déchetterie à 10%.

Les détails chiffrés des EPT se trouvent également au chapitre "Effectif du personnel" en annexe du préavis.

4.9 Office Informatique

L'exercice 2023, le premier après la migration informatique, s'est déroulé comme prévu dans le budget à l'exception des besoins de support des utilisateurs et des frais associés. Ces derniers ont excédé d'environ CHF 20'000 les montants budgétés au compte 190.3151. D'autre part, la centralisation des achats de cartouches de toner et papier au compte 190.3101 associé à l'achat de nouvelles imprimantes PC a généré un surcoût estimé fin 2023 à CHF 15'000. Ces postes seront adaptés dans le budget 2024.

Le budget 2024 prévoit une clarification des responsabilités et partant des budgets entre l'Office Informatique et les différents Services. L'Office Informatique est responsable de l'informatique générique et de la bureautique qui concerne l'ensemble des Services et des collaborateurs, ainsi que des bases de données auxquelles tout le monde peut accéder. Les Services sont en charge budgétairement et contractuellement des outils et logiciels métiers, dont seuls certains Services sont utilisateurs et pour

lesquels un responsable de Service est seul en contact direct avec le fournisseur. Cela comprend typiquement les logiciels de gestion de mobilier (Hilti), de cartographie (Géoconcept), de gestion du temple (Siemens), de gestion des services extra-scolaires (CERFI mon Portail / ma Cantine / mes Devoirs), de gestion de séance (CIGES é-Séances) ou de gestion électronique de documents (Canon Therefore).

De ce fait, les changements suivants entre le budget 2024 et 2023 vont être opérés :

- ⇒ Décharger CHF 9'000 au compte 100.3101 pour charger l'informatique (détails ci-dessous) ;
- ⇒ Décharger CHF 16'000 au compte 110.3101 pour charger l'informatique (détails ci-dessous) ;
- ⇒ Décharger CHF 6'200 au compte 140.3101 pour charger l'informatique (détails ci-dessous) ;
- ⇒ Décharger CHF 3'500 au compte 300.3101 pour charger l'informatique (détails ci-dessous) ;
- ⇒ Décharger CHF 4'500 au compte 410.3101 pour charger l'informatique (détails ci-dessous) ;
- ⇒ En conséquence, nous allons charger CHF 32'400 au compte 190.3151 pour la location des copieurs et imprimantes et CHF 15'000 au compte 190.3101 en raison de la centralisation d'achats de toner, papier et coûts de copies hors forfait, comme indiqué ci-dessus.
- ⇒ Nous allons décharger CHF 8'600 du compte 190.3151 et transférer au compte 110.3151 en lien avec la responsabilité du Service Administration Générale du logiciel Canon Maintenance Therefore (CHF 5'000) et du logiciel Artionet – e-Séances (CHF 3'600).
- ⇒ Nous allons décharger CHF 2'000 du compte 190.3151 et transférer au compte 350.3154 en raison de la responsabilité du Service Bâtiments du logiciel de gestion de mobilier Hilti.

4.10 Transports Publics

- Les charges nettes (après déduction des revenus et des subventions) de transports publics, en lien avec l'offre TPN pour la ligne urbaine 805 et les contributions au Canton pour les lignes interurbaines sont quant à elles attendues en baisse substantielle de CHF 190'000 par rapport au budget 2022. Cette baisse est due pour 30% à la baisse des coûts complets de la ligne et à 70% à l'augmentation prévue des hausses de revenus, soit la vente de billets et les subventions cantonales. Il est à noter que les chiffres repris dans le budget sont ceux reçus de la part des TPN à la date de clôture du préavis et sont encore préliminaires à ce stade. La Municipalité procédera, en cas de variations importantes dans la version finale de l'offre TPN, à un amendement municipal.
- La cotisation à l'association Noctambus pour financer le service du même nom et budgétée en 2023 à CHF 6'000 au compte 180.3527 est supprimée en 2024 avec l'arrêt du soutien au service.
- Les revenus au compte 180.4359 et charges au compte 180.3137 en lien avec la vente des cartes journalières CFF sont modifiés en 2024 en fonction du remplacement du service de cartes journalières CFF par un service appelé "Cartes journalières dégriffées Commune". Ce service prévoit une commission de 5% sur les ventes effectives pour la Commune avec l'abandon de l'obligation d'acheter de billets à l'avance. Il n'est pas encore clair à ce stade si le revenu total transitera par les comptes de la Commune ou uniquement la commission. De ce fait, le budget 2024 ne prévoit à ce stade que la commission sur CHF 36'000 de revenus estimés soit CHF 1'800 portés au compte 180.4359.
- Subvention communale : la Commune participe désormais à hauteur de CHF 5'400.- par an à la subvention des carnets de 10 tickets de bus décidés par les 3 communes de Nyon, Eysins et Prangins. Cette charge est portée au compte 180.3188.

4.11 Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts

Deux préavis d'investissements importants sont planifiés en 2024 concernant les canalisations d'eaux claires et eaux usées (EC/EU). Il s'agit de la mise à jour du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) (CHF 600'000.-) et du contrôle des séparatifs EC/EU (CHF 520'000.-). Afin de préparer ces deux préavis, le Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces vert travaille avec un mandataire spécialisé dans les problématiques des canalisations EC/EU.

La consolidation des directives de réalisation du PGEE 2.0 par le Canton de Vaud est annoncée pour la fin 2023, voire le début 2024. Nous avons désormais à répondre à ces nouvelles exigences obligatoires. Celles-ci sont basées sur le modèle utilisé par les professionnels de la branche, la VSA (Association suisse des professionnels de la protection des eaux). Deux grandes modifications doivent être apportées, à savoir le traitement géographique, non plus par Commune, mais par bassin versant, intégrant tous les éléments du réseau d'assainissement (installations et réseaux communaux urbains, agricoles et privés). Pour la révision de notre PGEE, le relevé des tous les regards d'assainissement devra être réactualisé. La détermination géométrique (planimétrie et altimétrie) sera effectuée par un géomètre via GPS mais l'organisation, la préparation des emplacements, la création des fiches d'identification individuelles pourraient être avantageusement effectuées par une ressource interne que nous proposons de créer début 2024. Selon notre inventaire issu du SIG communal, 2'388 regards faisant partie du réseau d'assainissement sont identifiés, dont 1'372 privés et 1'016 communaux. A ce jour, le Service intervient uniquement ponctuellement sur les diverses chambres lors de contrôles ou de problèmes. Actuellement, par manque de ressources, nous n'effectuons pas de contrôle systématique. Pour répondre aux exigences du PGEE 2.0, chaque regard devra faire l'objet d'une reconnaissance préalable, impliquant les demandes d'autorisation pour accéder aux propriétés privées, le relevé complet à documenter dans les fiches d'identification et leur mise à jour numérique dans la base de données SIG. La localisation dans le terrain, la préparation de l'accessibilité au regard et son état nécessite une intervention préventive indispensable. La création d'un poste interne (0.4 EPT) sous notre supervision permettrait de réaliser avantageusement ces prestations à l'interne.

Ce nouveau collaborateur s'occuperait principalement d'accompagner le processus des travaux en lien avec l'élaboration des préavis de mise à jour du PGEE et du contrôle des séparatifs EC/EU. Un complément à raison de 0.1 EPT pour ce même collaborateur est proposé à la déchetterie pour répondre à la fréquentation en hausse. Ce nouveau collaborateur technique serait sous la direction du responsable de Service. Il aurait son poste de travail au rez-de-chaussée de la Maison Fischer. Le processus d'engagement de ce nouveau poste (0.5 EPT) se fera suite à l'acceptation du budget 2024 par le Conseil communal.

Par ailleurs, le collecteur d'eaux claires construit dans le secteur des Abériaux a été mis en fonction en fin d'année 2022. L'efficacité de cette réalisation a montré ses effets dans le courant de l'année 2023 car, dès sa mise en service, une grande amélioration a été constatée durant les périodes de pluie. Les débits mesurés ont passé de 1'500 - 2'400 m³/j à 1'200 - 1'500 m³/j.

Le Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts a repris le nettoyage des déchets de la place de grillades des Abériaux durant les week-ends et jours fériés. 4 jeunes auxiliaires pranginois ont activement rempli cette tâche avec une grande efficacité.

Explication des comptes 430.3902 et 461.4902 : la nouvelle taxe d'eaux claires en lien avec les surfaces imperméables est entrée en vigueur au 1er mars 2023. Il est apparu évident pour la Municipalité de reporter cette taxe au prorata des apports d'eaux pluviales dans les collecteurs communaux. Les routes communales représentent à elles seules 60% des surfaces imperméables des eaux collectées qui sont évacuées dans les différents exutoires que sont les cours d'eau et le lac. Le solde, à savoir 40%, correspond à la part des surfaces de toiture des 1'202 bâtiments existants sur la Commune raccordés au réseau communal d'évacuation des eaux.

4.12 Clôture de préavis et amortissement

Voici la liste des préavis que la Municipalité va clôturer fin 2023 et commencer à amortir dans le cadre du budget 2024 ou à faire porter aux comptes de réserves dans le cadre de préavis financés par les taxes affectées.

No	Préavis	Montant Préavis	Montant actuel
29/08	Révision PQ Morettes	CHF 65'000	12'641.08
29/18	Travaux enrochement berge Promenthouse	CHF 344'000	22'898.88
37/19	Concours d'architecture pour la crèche	CHF 185'000	199'700.55
46/20	Organisation défi citoyen pour le climat	CHF 65'000	20'241.33
49/20	Reconstruction Pont Redoute avec Ville Nyon	CHF 489'500	489'500.00
61/20	Remplacement logiciels	CHF 290'000	290'000.00
68/21	Création collecteur EC Secteur Abériaux	CHF 1'900'000	1'085'294.01
14/22	Raccordement des eaux usées & STEP - Crédit d'étude	CHF 121'000	73'873.87
17/22	Travaux de dragage au port et entretien des digues	CHF 100'000	90'115.04
21/22	Crédit complémentaire au préavis 49/20	CHF 155'200	55'553.75
44/23	Crédit complémentaire au préavis 61/20	CHF 53'856	53'586.61

NB. : les montants actuels sont les montants connus à la date de rédaction du préavis. Ils peuvent encore évoluer d'ici la fin 2023. Les montants sont nets des participations de tiers alors que le montant du préavis les incluait dans certains cas. Les montants à amortir pour chacun de ces préavis figurent dans les comptes correspondants du budget 2024.

Le budget 2024 prévoit des prélèvements aux réserves et financements spéciaux pour un montant de CHF 181'900.-.

Le budget 2024 prévoit également des attributions pour un montant de CHF 713'285.- aux réserves et financements spéciaux.

Le budget 2024 prévoit des amortissements pour un montant de CHF 1'518'767.-.

Sur la base de ce qui précède, notre Commune prévoit, comme l'année passée, des comptes très déficitaires à hauteur de CHF 4'777'256.- et une marge d'autofinancement très négative de CHF 2'727'104.- pour 2024.

4.13 Engagements hors bilan

Les cautionnements solidaires à prévoir dans les comptes 2024 sont les suivants :

ORPC	CHF 31'522.40
Coopérative d'habitation des Plantaz	CHF 1'650'000.00
SDIS	CHF 172'763.24
TOTAL	CHF 1'854'285.64

4.14 Comptes des intercommunales

Voici les liens vers les pages publiant les comptes des intercommunales suivantes :

- RAT – Réseau d’accueil des Toblerones – [Microsoft Word - Préavis 2 - BUDGET 2024 FINAL 2 \(reseaublerones.ch\)](https://reseaublerones.ch)
- SDIS – Service de Défense Incendie et de Secours – https://sdis-nyon-dole.ch/images/pdf/Preavis_adoptes/Preavis%2011-2023%20Budget%202024%20final.pdf
- PNR – Police Nyon Région – https://www.police-nyon-region.ch/media/document/0/Pr%C3%A9avis%2004_2023%20-%20Budget%202024-1.pdf
- ARAS - Association Régionale d'Action Sociale – www.arasnyon.ch – le budget sera voté lors de la séance du Conseil intercommunal du 9 novembre 2023 et n’est donc pas disponible à la date de clôture du présent préavis.

Les budgets de l’ORPC n’ont à ce stade pas été reçus et seront fournis à la COFIN par la suite.

5. Evolution de l’autofinancement et de l’endettement

Une analyse prospective basée sur la situation actuellement prévisible de revenus et de charges financières (épurées des amortissements, prélèvements et attributions aux réserves, ainsi que des imputations internes) donne, durant la législature à venir, le développement de l’autofinancement et de l’endettement futur de la Commune suivant :

Comptes 2020 et 2022 - Budget 2023 et 2024 - Estimation 2024 -2026 (version sans le point d’impôt dédié)								
	Selon Comptes		Selon Comptes		Budget		Prévision	
Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	
Nombre habitants	4080	4101	4277	4 290	4 303	4 316	4 329	
Revenus RFE	31 463 610	35 838 546	31 264 684	31 544 314	35 663 328	32 201 756	32 769 178	
Charges CFE	31 612 230	35 387 032	30 590 135	31 834 469	38 390 432	34 371 673	34 758 214	
Marge d'autofinancement	-148 620	451 514	674 549	-290 155	-2 727 104	-2 169 917	-1 989 037	
Dépenses d'investissements	1 324 929	1 035 767	1 648 466	1 074 896	10 334 628	5 829 793	1 906 396	
Endettement total (administratif et financier)	32 180 033	32 764 286	33 738 203	35 103 255	48 164 986	56 164 696	60 060 129	
Marge d'autofinancement en % des revenus	-0.47%	1.26%	2.16%	-0.92%	-7.65%	-6.74%	-6.07%	

NB. : Cette planification est établie sans point d’impôt dédié pour la crèche pour les années 2024 à 2026.

Pour 2023 et au-delà, nous pouvons formuler les hypothèses suivantes, intégrées dans les chiffres du tableau ci-dessus:

- réalisation du budget 2023 tel que budgété ;
- croissance économique de 1.1% en 2023 et de 1.5% par an par la suite ;
- population de 4’277 début 2023 et croissance démographique moyenne de 0.3% par an, selon la moyenne des années passées, pour arriver à une population de 4329 habitants fin 2026 ;
- poursuite de la décroissance de l’inflation avec un taux de 2.2% en 2023 puis 1% par la suite ;
- factures cantonales selon budget 2023 puis en hausse en 2024 d’environ CHF 1.6 millions par rapport au budget 2023. Par la suite, baisse de CHF 870 mille en 2025 en lien avec la NPIV puis, croissance par la suite dans une fourchette entre 1.5 et 2% l’an par l’effet de la croissance économique de 1.5% et de la population de 0.3% ;
- recettes fiscales en hausse en 2024 d’environ CHF 150 mille par rapport à 2022 et nulle par rapport au budget 2023. Par la suite, augmentation des recettes dans une fourchette entre 1.5 et 2% l’an par l’effet de la croissance économique de 1.5% et de de la population de 0.3%.

Ces éléments ne permettent pas de conserver un autofinancement moyen positif au total sur la législature 2021-2026. Il sera au global négatif d'environ CHF 5 millions.

Une fois posée la prévision d'autofinancement sur la législature, deux éléments sont à considérer au niveau des dépenses d'investissement afin de calculer le niveau d'endettement futur prévu :

- Le plan des préavis et des dépenses d'investissement associées pour la législature 2021-2026 - (voir annexe datée du 9 octobre 2023) :
 - Les dépenses déjà votées depuis le début de la législature par le Conseil communal au titre des taxes affectées se montent à ce jour à CHF 5'416'600.- et celles financées par l'impôt communal à CHF 7'203'556.-.
 - Les dépenses projetées (et pas encore votées) dans le plan des préavis et des dépenses d'investissement associées pour la législature 2021-2026 au titre des taxes affectées se montent à ce jour à CHF 2'150'000.- et celle financées par l'impôt communal à CHF 9'071'550.-.
 - Les dépenses totales d'investissement (déjà votées et à voter) du plan des préavis et des dépenses d'investissement associées pour la législature 2021-2026 au titre des taxes affectées se montent donc à CHF 7'564'600.- et celles financées par l'impôt communal à CHF 16'275'306.-.
- Le plan de paiement qui y est associé lequel correspond au paiement effectif :
 - Le reste pour les préavis déjà votés par le Conseil communal se monte CHF 10'749'000.- : 10% de ce montant est prévu d'être payé en 2023, 60% en 2024, 20% en 2025, et 10% en 2026.
 - Les dépenses projetées (et pas encore votées) dans le plan des préavis et des dépenses d'investissement associées pour la législature 2021-2026 sont, dans le modèle financier, prévues d'être payées à 100% l'année de réalisation du projet, laquelle suit l'année d'acceptation du préavis par le Conseil communal. Il va sans dire que ceci est une hypothèse que l'on pourrait considérer comme un peu conservatrice et prudente, le paiement effectif ne suivant pas toujours l'année d'acceptation du préavis.

Dans l'hypothèse où l'ensemble des projets prioritaires dans le plan des préavis et des dépenses d'investissement associées pour la législature 2021-2026 sont acceptés par le Conseil communal selon le calendrier prévu et que le plan de paiement associé se réalise comme prévu ci-dessus, le taux d'endettement va théoriquement, selon les chiffres présentés ci-dessous, dépasser d'ici la fin de la législature le plafond d'endettement qui se monte actuellement à CHF 55'000'000.-. Ceci reste une prévision qui va sans aucun doute évoluer dans les années à venir. En effet, l'expérience démontre qu'en raison du nombre de préavis à réaliser, d'oppositions ou de délais divers pour les gros chantiers, l'ensemble des dépenses prévues dans le plan des dépenses d'investissement n'est généralement pas atteint dans le calendrier original, ce qui impacte directement le plan des paiements projeté.

Comptes 2021 et 2022 - Budget 2023 - Budget 2024 - Estimation 2025 - 2026

Comme on peut le constater, notre autofinancement, lequel était de 1.40% par rapport aux revenus épurés en 2021 et de 2% en 2022, va se péjorer significativement sur la fin de la législature. Il va varier durant la législature entre +2.2% et -7.5%, soit entre CHF 675'000 et CHF -2'727'000. Il sera globalement légèrement négatif de CHF 5 millions sur la législature. Cette valeur est très loin de la valeur moyenne des communes vaudoises, qui était de 7.3 % en 2019.

Compte de fonctionnement

Commune de Prangins		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration générale	8 791 877.00	5 269 740.00	8 080 160.00	4 572 190.00	7 543 623.64	4 213 867.48
10	Autorités	725 850.00	26 000.00	713 150.00	20 000.00	745 369.40	32 436.45
100	Conseil communal	94 150.00		103 150.00		100 897.20	
100.3001	Rétribution des autorités	27 200.00		27 200.00		30 200.00	
100.3003	Jetons de présence des autorités et commissions	50 000.00		50 000.00		47 815.00	
100.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	2 200.00		2 200.00		4 697.00	
100.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	50.00		50.00		28.80	
100.3063	Frais de représentation	2 000.00		2 000.00		1 189.40	
100.3101	Imprimés et fournitures de bureau	1 000.00		8 000.00		9 371.20	
	<i>La location des photocopieuses et les frais de toner et de papier y relatifs sont dès 2024 centralisés dans le budget de l'Office informatique à la ligne budgétaire 190.3101.</i>						
100.3111	Achat de mobilier, machines et équip. technique de bureau	500.00		2 500.00		552.90	
100.3170	Frais de réceptions et de manifestations	10 000.00		10 000.00		6 992.90	
100.3181	Frais de ports (timbres-poste)	1 200.00		1 200.00			
100.3193	Cotisations à des institutions de droit privé					50.00	
101	Municipalité	631 700.00	26 000.00	610 000.00	20 000.00	644 472.20	32 436.45
101.3001	Rétribution des autorités (indemnités fixes et uniques)	418 500.00		418 500.00		418 500.00	
101.3004	Commissions extraparlamentaires	6 500.00		6 500.00		7 727.50	
101.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	34 000.00		36 800.00		37 249.35	
101.3040	Caisse de pension, part employeur	74 900.00		71 200.00		71 158.50	
101.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	13 800.00		10 500.00		10 249.90	
101.3063	Frais de représentation	15 000.00		15 000.00		9 055.30	
101.3099	Charges diverses des autorités	24 000.00		14 500.00		20 552.50	
	<i>Repas collaborateurs/Mun. à Noël et en juin, Apéritif-repas séances collaborateurs/Mun. 2 x année, cadeaux collaborateurs y compris fin d'année, repas Municipalité in-corpore, Forfait de téléphone/internet à la maison des 5 magistrats.</i>						
101.3170	Frais de réceptions et de manifestations	40 000.00		30 000.00		60 655.81	
	<i>Invitations repas autres Municipalités, divers apéritifs (1er août, nouveaux-habitants, fenêtre de l'Avant, Noël Conseil communal et suite aux rencontres avec population organisées par les services), repas nouveaux citoyens, repas Noël des aînés, repas seniors, décoration Noël Maison de commune, achat annuel de vins.</i>						
101.3185	Honoraires et frais d'expertises	5 000.00		7 000.00		9 323.34	
101.4361	Remboursement de jetons de présence et charges sociales		26 000.00		20 000.00		32 436.45
	<i>Montants des indemnités/jetons de présences des municipaux au sein de CA (SEIC, TPN), Comité de direction (PRN), Fondations, reversés directement à la caisse communale sont plus élevés que ceux anticipés dans le cadre du préavis 4/2021.</i>						
11	Service Administration générale & RE	618 900.00	3 600.00	646 150.00	3 600.00	559 146.33	4 393.40
110	Service Administration générale & RE	618 900.00	3 600.00	646 150.00	3 600.00	559 146.33	4 393.40

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
110.3013	Salaires des apprentis	27 200.00		40 900.00		35 765.30	
110.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	2 300.00		1 800.00		2 935.85	
110.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	900.00		1 450.00		1 273.55	
110.3061	Frais de transport	500.00		500.00		151.70	
110.3063	Frais de représentation	500.00		500.00		3 397.40	
110.3090	Frais pour la formation professionnelle du personnel	8 000.00		5 000.00		90.00	
110.3091	Frais pour la formation professionnelle des apprentis	5 000.00		5 000.00		3 901.61	
110.3101	Imprimés et fournitures de bureau	30 000.00		26 600.00		45 479.29	
110.3102	Livres, journaux, documentation, publications, annonces	6 000.00		6 000.00		3 821.15	
110.3109	Matériel divers	4 000.00		3 000.00		3 968.45	
110.3111	Achat de mobilier, machines et équip. technique de bureau	5 000.00		5 000.00		4 952.25	
110.3151	Entretien mobilier, machines, équip. techniques + licences <i>Frama (affranchisseuse), Canon Therefore, Ciges E-Séance.</i>	10 000.00		1 500.00		3 200.70	
110.3181	Frais de ports (timbres-poste, tous-ménages) <i>Frais de ports pour les 6/8 évènements culturels organisés par la Municipalité imputés au service Culture et sociétés locales.</i>	16 000.00		25 000.00		16 662.52	
110.3183	Supports communication <i>Nouveau diaporama/film présentation commune, Prangins-Info, modification site Internet.</i>	20 000.00		28 000.00		12 354.80	
110.3185	Honoraires et frais d'expertises	35 000.00		35 500.00		42 478.99	
110.3186	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	7 000.00		7 000.00		9 596.60	
110.3189	Frais divers relatifs aux élections et votations	5 000.00		5 000.00		6 370.65	
110.3192	Redevance radio-télévision	300.00		300.00		160.00	
110.3193	Cotisations à des institutions de droit privé	10 400.00		10 400.00		11 062.00	
110.3651	Aides pour la justice et la sécurité publique	800.00		800.00		812.00	
110.3659	Dons, aides et subventions	20 000.00		19 000.00		11 000.00	
110.3901	Imputations internes de frais de personnel	405 000.00		417 900.00		339 711.52	
110.4311	Emoluments de chancellerie		100.00		100.00		54.00
110.4313	Emoluments administratifs: permis divers, naturalisations		3 000.00		3 000.00		3 836.00
110.4352	Vente d'imprimés, matériel, lois, règlements, plans, livres		500.00		500.00		25.00
110.4361	Remboursement de traitements et charges sociales						434.10
110.4362	Remboursement de frais						44.30
13	Service Ressources Humaines	4 177 300.00	4 142 600.00	3 672 000.00	3 672 000.00	3 324 421.70	3 324 421.70
130	Service Ressources Humaines	4 177 300.00	4 142 600.00	3 672 000.00	3 672 000.00	3 324 421.70	3 324 421.70
130.3011	Traitement du personnel	3 207 100.00		2 809 700.00		2 568 359.15	
130.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	296 700.00		258 500.00		237 625.80	

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
130.3040	Caisse de pension, part employeur	508 400.00		482 400.00		407 090.50	
130.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	105 900.00		98 400.00		84 615.82	
130.3063	Frais de représentation	500.00		500.00			
130.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	2 000.00					
130.3099	Charges diverses du personnel					19 199.40	
130.3102	Livres, journaux, documentation, publications, frais annonce	6 000.00		6 000.00		6 669.93	
130.3185	Honoraires et frais d'expertises	15 000.00		15 000.00			
130.3193	Sécurité au travail	1 000.00		1 500.00		861.10	
130.3901	Imputations internes de frais de personnel	34 700.00					
130.4361	Remboursement de traitements				500.00		67 051.45
130.4390	Imputation aux investissements						19 990.00
130.4901	Imputations internes et frais de personnel		4 142 600.00		3 671 500.00		3 237 380.25
14	Service Environnement	515 400.00	289 900.00	422 260.00	222 390.00	356 420.09	212 132.78
140	Service Environnement	515 400.00	289 900.00	422 260.00	222 390.00	356 420.09	212 132.78
140.3061	Frais de transport	100.00		100.00		75.41	
140.3063	Frais de représentation	500.00		500.00		460.90	
140.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	5 000.00		2 000.00		175.00	
140.3101	Imprimés et fournitures de bureau	3 800.00		7 000.00		8 415.90	
140.3102	Livres, journaux, documentation, publications, frais annonce	1 500.00		500.00			
140.3111	Achat de mobilier, machines et équip. technique de bureau	1 000.00		1 000.00			
140.3146	Préservation biodiversité, lutte contre plantes invasives	4 000.00		5 000.00		1 464.71	
140.3151	Entretien mobilier, machines, équip. techniques + licences <i>Frais annuels pour plateforme WEB énergétique tout public, plateforme tableau de bord énergétique et Geoconcept pour les jardins familiaux et autres données.</i>	4 900.00		7 550.00		1 303.15	
140.3170	Frais de réceptions et de manifestations	1 200.00				2 503.18	
140.3181	Frais de ports (timbres-poste)					18.00	
140.3185	Honoraires et frais d'expertises, études diverses <i>Suivi cité de l'énergie, mise à jour plateforme cartographique énergétique, développement plateforme tableau de bord, appels d'offres groupés pour les panneaux photovoltaïques/thermiques et PAC, étude pour solutions énergétique sortie des énergies fossiles, projet jardin école, recensement arbres remarquables et règlement sur les arbres et honoraires ponctuels pour séances d'information ou de sensibilisation"</i>	75 000.00		70 000.00		16 485.12	
140.3193	Cotisations à des institutions de droit privé	2 100.00		2 040.00		1 620.00	
140.3221	Intérêts passifs	200.00					
140.3310	Amort. oblig. Défi citoyen climat 46/20	25 500.00					
140.3522	Partic. réseau agro-écol. Nyon Région + contrats corridors <i>Uniquement contribution au Réseau agroécologique Nyon Région. Région de Nyon a refusé notre participation au Contrat corridors Lac-Pied du Jura, étant donné que nous ne sommes plus membres de l'Association.</i>	6 800.00		8 080.00		6 720.67	

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
140.3656	Subventions/dons protection de l'environnement	1 500.00		2 490.00		500.00	
140.3657	Subventions projets privés énergie-climat	245 000.00		207 000.00		132 305.45	
140.3658	Subv. projets privés biodiv./plantes exotiques envahissantes	10 000.00		10 000.00		1 854.60	
140.3818	Attrib. financ. spéciaux projets EE + ER					67 343.39	
140.3901	Imputations internes de frais de personnel	127 300.00		99 000.00		115 174.61	
140.4342	Taxe projets EE + ER (climat)		205 000.00		207 000.00		208 812.48
140.4362	Remboursement taxe CO2		2 400.00		3 200.00		2 320.30
140.4511	Participation du canton		6 000.00		4 000.00		1 000.00
140.4651	Participation et subventions de tiers		11 000.00		8 190.00		
140.4801	Prélèvement fonds EE + ER		65 500.00				
<i>Compensation d'amortissement 140.3310 + dépassement de CHF 40'000.- du compte 140.3657, ceci comparé au compte 140.4342 Taxe projets EE + ER.</i>							
15	Service Culture & sociétés locales	281 030.00	15 000.00	252 720.00	10 000.00	209 099.13	8 494.10
150	Service Culture & sociétés locales	262 630.00	15 000.00	234 360.00	10 000.00	189 734.23	8 494.10
150.3012	Salaires du personnel occasionnel					120.00	
150.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur					462.63	
150.3050	Assurances accidents et maladie part employeur					52.96	
150.3170	Soutien à l'USL (organis. 1er août + fête village) <i>Adapté aux frais de l'année 2023. Frais en lien avec le Père Noël</i>	38 200.00		32 000.00			
150.3182	Frais de téléphones <i>Centralisation frais téléphones au service.</i>	630.00					
150.3513	Ecoles de musique (FEM)	42 750.00		41 600.00		38 570.00	
150.3653	Aides et subventions aux sociétés locales	37 000.00		36 760.00		40 710.00	
150.3654	Dons, aides pour la culture (locaux et régionaux) <i>Projet affichage Tour d'eau.</i>	40 900.00		35 000.00		9 380.00	
150.3655	Événements culturels organisés par la Municipalité <i>Frais impression et postaux événements culturels.</i>	80 000.00		67 000.00		88 916.08	
150.3901	Imputations internes de frais de personnel	23 150.00		22 000.00		11 522.56	
150.4359	Ventes et prestations diverses		15 000.00		10 000.00		8 494.10
151	Soutien activités lacustres	18 400.00		18 360.00		19 364.90	
151.3529	Aides activités nautiques (ADL)	18 400.00		18 360.00		19 364.90	
16	Tourisme	65 400.00	65 400.00	46 200.00	46 200.00	52 309.30	52 309.30
160	Tourisme	65 400.00	65 400.00	46 200.00	46 200.00	52 309.30	52 309.30
160.3170	Frais d'accueil et de promotion touristique	4 500.00		20 000.00			
160.3221	Intérêts passifs	400.00		200.00		101.42	

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
160.3310	Amort. oblig. Chemin. historique 21/17	5 000.00		5 000.00		5 000.00	
160.3523	Participation et charges de tourisme régional	51 000.00				42 060.00	
160.3658	Participation Nyon Région Tourisme	4 500.00		20 000.00		3 305.45	
160.3659	Dons, aides et subventions			1 000.00			
160.3817	Attribution aux financements spéciaux taxes de séjour					1 842.43	
160.4066	Taxe régionale de séjour <i>Retour au système en vigueur jusqu'en fin 2022 suite à l'acceptation du préavis 32/2022 Taxe régionale de séjour. En moyenne, taxes régionales représentent un revenu annuel de CHF 60'000.-.</i>		60 000.00		40 000.00		49 482.35
160.4523	Retour de participation						2 826.95
160.4811	Prélèvement au fonds affecté taxes de séjour		5 400.00		6 200.00		
18	Transports publics	1 951 680.00	694 800.00	1 982 480.00	597 000.00	1 962 798.80	579 679.75
180	Transports publics	1 951 680.00	694 800.00	1 982 480.00	597 000.00	1 962 798.80	579 679.75
180.3137	Cartes journalières CFF <i>Fin vente des cartes journalières CFF - détail voir chapitre 4.7 du préambule.</i>					42 000.00	
180.3185	Honoraires et frais d'expertises			5 000.00			
180.3188	Frais de transport (ligne 805)	1 763 400.00		1 813 400.00		1 776 769.20	
180.3193	Cotisations à des institutions de droit privé	80.00		80.00			
180.3517	Participation charges cantonales (bassin transport)	188 200.00		158 000.00		138 504.60	
180.3527	Partic. charges de trafic et d'énergie (Noctambus) <i>Fin de la subvention au Noctambus - détail voir chapitre 4.7 du préambule.</i>			6 000.00		5 525.00	
180.4359	Ventes et prestations diverses (cartes journalières) <i>5 % de commission sur les ventes en ligne de cartes dégriffées communales - détail voir chapitre 4.7 du préambule.</i>		1 800.00		36 000.00		39 434.55
180.4515	Participation du canton et recettes de transport		693 000.00		561 000.00		540 245.20
19	Informatique	456 317.00	32 440.00	345 200.00	1 000.00	334 058.89	
190	Informatique	456 317.00	32 440.00	345 200.00	1 000.00	334 058.89	
190.3101	Imprimés et fournitures de bureau <i>Centralisation achat toner - papier pour imprimantes PC et copieurs. Détail voir chapitre 4.6 du préambule.</i>	20 000.00		5 000.00		5 745.60	
190.3111	Achat de mobilier, machines et équip. technique de bureau	15 000.00		35 000.00		55 118.70	
190.3151	Entretien mobilier, machines, équip. techniques + licences <i>Centralisation des locations et frais de copies. Détail voir chapitre 4.6 du préambule.</i>	325 000.00		265 000.00		242 221.62	
190.3185	Honoraires et frais d'expertises	15 000.00		30 000.00		21 601.85	
190.3221	Intérêts passifs	3 700.00		1 300.00		471.12	
190.3310	Amort. oblig. 3 applis informatique 47/20	8 900.00		8 900.00		8 900.00	
190.3311	Amort. oblig. Rempl. logiciels 61/20 et compl. 44/23	68 717.00					
190.4362	Remboursement de frais				1 000.00		

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
190.4908	Imputation interne consommables informatique		32 440.00				
2	Service Finances	8 207 200.00	26 393 700.00	7 561 300.00	26 333 600.00	7 974 103.85	26 371 743.89
20	Comptabilité générale	179 700.00	10 500.00	163 200.00	11 500.00	169 271.10	11 242.16
200	Comptabilité générale	179 700.00	10 500.00	163 200.00	11 500.00	169 271.10	11 242.16
200.3012	Salaires du personnel occasionnel	10 000.00					
200.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	900.00					
200.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	100.00					
200.3061	Frais pour usage de véhicules privés	500.00		500.00		562.20	
200.3063	Frais de représentation	500.00		500.00		245.00	
200.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	4 000.00		2 000.00		3 990.00	
200.3101	Imprimés et fournitures de bureau	1 000.00		5 000.00		4 951.35	
200.3181	Frais de ports et de compte de chèques postaux	2 000.00		2 000.00		1 003.61	
200.3184	Frais de contentieux + poursuites	200.00		200.00		21.64	
200.3189	Frais divers, travaux exécutés par des tiers	10 000.00		10 000.00		8 806.00	
200.3193	Cotisations à des institutions de droit privé	100.00					
200.3901	Imputations internes de frais de personnel	150 400.00		143 000.00		149 691.30	
200.4362	Remboursement de frais (poursuites, rappels, etc.)				1 000.00		742.16
200.4909	Imputations internes diverses		10 500.00		10 500.00		10 500.00
21	Impôts	400 500.00	24 712 500.00	550 000.00	24 768 500.00	248 401.47	24 541 998.43
210	Impôts	400 500.00	24 712 500.00	550 000.00	24 768 500.00	248 401.47	24 541 998.43
210.3187	Emoluments	120 000.00		120 000.00		124 620.51	
210.3191	Imputation impôts étrangers prélevés à la source	60 000.00		85 000.00		31 802.03	
210.3290	Intérêts rémunérateurs	2 500.00		5 000.00		1 116.49	
210.3301	Défalcations sur impôts, amortis. créances et débiteurs	111 000.00		145 000.00		56 734.69	
210.3809	Attributions prov. débiteurs impôts	107 000.00		195 000.00		34 127.75	
210.4001	Impôt sur le revenu		12 923 000.00		12 963 000.00		12 049 651.98
210.4002	Impôt sur la fortune		3 754 000.00		3 635 000.00		3 684 943.00
210.4003	Impôt à la source		271 000.00		182 000.00		351 423.62
210.4004	Impôt spécial étrangers		332 000.00		260 000.00		233 253.24
210.4005	Impôt sur prestation capital		295 000.00		370 000.00		316 446.30
210.4011	Impôt sur le bénéfice net des personnes morales		2 146 000.00		1 900 000.00		3 233 734.70
210.4012	Impôt sur le capital des personnes morales		30 000.00		33 000.00		25 939.55

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
210.4013	Impôt complémentaire sur les immeubles des personnes morales		47 000.00		48 000.00		3 441.35
210.4020	Impôt foncier		1 735 000.00		1 848 000.00		1 717 542.00
210.4040	Droits de mutation		981 000.00		917 000.00		1 205 454.45
210.4050	Impôt sur les successions & donations		86 000.00		76 000.00		10 830.70
210.4061	Impôt sur les chiens		18 000.00		17 000.00		20 395.00
210.4090	Impôts récupérés après défalcatons		16 000.00		34 000.00		14 979.36
210.4101	Patente tabac, boissons, tombolas, lotos		500.00		500.00		522.65
210.4221	Intérêts moratoires		127 000.00		141 000.00		133 168.18
210.4411	Part de l'impôt sur les gains immobiliers		525 000.00		887 000.00		380 636.95
210.4412	Impôt sur les frontaliers		1 265 000.00		1 312 000.00		1 061 787.40
210.4510	Compensation RFFA		50 000.00				41 113.31
210.4809	Prélèvements prov. débiteurs impôts		111 000.00		145 000.00		56 734.69
22	Service financier	7 627 000.00	1 670 700.00	6 848 100.00	1 553 600.00	7 556 431.28	1 818 503.30
220	Service financier	7 627 000.00	1 670 700.00	6 848 100.00	1 553 600.00	7 556 431.28	1 818 503.30
220.3183	Frais bancaires	3 000.00		5 000.00		2 257.12	
220.3210	Intérêts des dettes à court terme					110.86	
220.3302	Perte comptable sur titres					230 000.00	
220.3320	Amortissement titres					1.00	
220.3520	Péréquation, versement	7 624 000.00		6 843 100.00		5 984 908.00	
220.3522	Attribution à provision péréquation					1 338 700.00	
220.3809	Attribution à d'autres fonds de réserves et renouvellements					454.30	
220.4221	Revenu des placements du patrimoine financier		35 000.00		35 000.00		33 574.30
220.4250	Revenu des prêts et participations du patrimoine administratif		100 000.00		120 000.00		103 175.00
220.4520	Contribution Péréquation, Population		1 535 700.00		1 398 600.00		1 364 400.00
220.4521	Péréquation décompte année précédente						87 354.00
220.4808	Prélèvement à provision sur titres						230 000.00
3	Domaines et bâtiments	3 371 604.00	919 186.00	2 857 474.00	885 300.00	2 516 133.89	1 107 921.40
30	Service Bâtiments	250 460.00		208 260.00		173 604.77	
300	Service Bâtiments	250 460.00		208 260.00		173 604.77	
300.3061	Frais de transport	250.00		250.00			
300.3063	Frais de représentation	500.00		500.00			
300.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	14 000.00		4 000.00		4 314.95	

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	<i>Montant ajusté au nombre d'employés concernés</i>						
300.3099	Charges diverses du personnel	2 160.00		2 160.00		3 133.08	
300.3101	Imprimés et fournitures de bureau	3 000.00		4 500.00		5 270.08	
300.3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	1 100.00		1 100.00		323.10	
300.3111	Achat de mobilier, de machines et équip. technique de bureau	1 000.00		500.00		1 145.50	
300.3114	Achat machines, matériel d'exploit. et entretien + vêtements <i>Acquisition vélo électrique.</i>	2 500.00		500.00		1 136.35	
300.3124	Achat et consommation de combustibles	300.00		300.00		304.86	
300.3151	Entretien mobilier, machines, équip. techniques + licences	500.00					
300.3155	Entretien des véhicules, engins auto-moteurs et accessoires	750.00		1 250.00			
300.3182	Frais de téléphones	600.00		600.00			
300.3186	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	400.00		400.00		392.55	
300.3189	Frais divers dus au vandalisme	15 000.00		16 000.00		7 893.00	
300.3192	Taxes sur les véhicules à moteur	100.00		100.00			
300.3193	Cotisations à des institutions de droit privé			100.00			
300.3901	Imputations internes de frais de personnel	208 300.00		176 000.00		149 691.30	
31	Terrains communaux	63 300.00	231 550.00	26 300.00	225 000.00	15 938.18	215 794.35
310	Terrains communaux	63 300.00	231 550.00	26 300.00	225 000.00	15 938.18	215 794.35
310.3221	Intérêts passifs	59 400.00		22 400.00		12 038.18	
310.3311	Amort. oblig. Assainiss. rempl. ciblerie 52/20	3 900.00		3 900.00		3 900.00	
310.4232	Location des terrains et fermages <i>Augmentation des redevances des droits de superficie par palier ainsi que selon l'inflation.</i>		231 550.00		225 000.00		215 794.35
32	Forêts	47 300.00	8 000.00	53 960.00	8 000.00	16 417.84	9 659.35
320	Forêts	47 300.00	8 000.00	53 960.00	8 000.00	16 417.84	9 659.35
320.3146	Entretien des forêts	35 000.00		35 000.00		15 891.28	
320.3185	Honoraires et frais d'expertises	6 500.00		13 460.00		526.56	
320.3901	Imputations internes de frais de personnel	5 800.00		5 500.00			
320.4355	Vente de bois		8 000.00		8 000.00		
320.4518	Participation du canton						9 659.35
35	Service Bâtiments	3 010 544.00	679 636.00	2 568 954.00	652 300.00	2 310 173.10	882 467.70
350	Bâtiments locatifs	351 759.00	243 330.00	310 959.00	244 000.00	267 331.95	212 262.50
350.3114.009	Maison Fischer achat machines, mat.expl,entr.					59.61	
350.3114.015	Bâtiment des Abériaux achat machines, mat. expl, entr					4 820.05	

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
350.3114.020	Auberge communale achat machines, mat. expl, entr.					3 552.90	
350.3114.021	Buvette de Promenthoux achat machines, mat. expl, entr.					439.80	
350.3114.099	Budget achat machines, mat.expl, entr <i>Buvette de Promenthoux :</i> <i>CHF 5'000.- : reprise couvercle pompe EU</i> <i>CHF 5'000.- : casiers personnels</i> <i>CHF 1'500.- : poignées de portes vestiaire</i> <i>Café-Restaurant des Abériaux :</i> <i>CHF 10'000.- : installation de container extérieur 16 m3 si refus Préavis 52/23</i> <i>Vieux Pressoir :</i> <i>CHF 5'000.- : garde corps</i> <i>Auberge :</i> <i>CHF 5'000.- : achat sonde niveau pellets</i>	28 800.00		9 600.00			
350.3121.007	Vieux Pressoir achat et consommation d'eau					135.30	
350.3121.015	Bâtiment des Abériaux achat et consommation d'eau					553.50	
350.3121.017	Four communal achat et consommation d'eau					110.70	
350.3121.022	Bâtiment port achat et consommation d'eau					110.70	
350.3121.099	Budget achat et consommation d'eau	2 250.00		2 250.00			
350.3123.007	Vieux Pressoir achat et consommation électricité					3 631.45	
350.3123.015	Bâtiment des Abériaux achat et consommation électricité					2 810.00	
350.3123.017	Four communal achat et consommation électricité					128.15	
350.3123.099	Budget achat et consommation électricité <i>Adaptation des prix. L'adaptation au budget 2023 avait été amendée lors de la séance du Conseil communal.</i>	12 900.00		5 600.00			
350.3124.015	Bâtiment des Abériaux achat et consommation combustibles					2 014.65	
350.3124.017	Four communal achat et consommation combustibles					2 423.10	
350.3124.099	Budget achat et consommation combustibles	8 625.00		8 625.00			
350.3133.007	Vieux Pressoir achat produits nettoyage + désinfection					1 354.96	
350.3133.015	Bâtiment des Abériaux achat prod. nettoyage + désinfection					541.99	
350.3133.021	Buvette de Promenthoux achat prod. nettoyage + désinfection					541.99	
350.3133.022	Bâtiment du port achat prod. nettoyage + désinfection					541.99	
350.3133.099	Budget achat produits nettoyage + désinfection	5 000.00		4 500.00			
350.3141.007	Vieux Pressoir entretien des bâtiments					624.95	
350.3141.009	Maison Fischer entretien des bâtiments					1 262.45	
350.3141.014	Villa du port entretien des bâtiments					17 604.20	
350.3141.015	Bâtiment des Abériaux entretien des bâtiments					18 836.95	

Commune de Prangins

	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
350.3141.017					1 133.10	
350.3141.020					22 962.75	
350.3141.021					16 395.34	
350.3141.022					714.60	
350.3141.099	120 650.00		107 000.00			
<i>Budget entretien des bâtiments</i>						
<i>Vestiaires Bâtiment Abériaux</i>						
<i>CHF 4'000.- : révision douches - vestiaire foot - si refus Préavis 52/23</i>						
<i>Auberge :</i>						
<i>CHF 10'000.- : rempl. LED luminaires ensemble bât., couloirs +chambres, hors salle principale, ampoules actuels non trouvables</i>						
<i>CHF 1'000.- : rempl. réseaux électr. salle repas - nouvelle décoration p.e.c. par CJB</i>						
<i>Villa port :</i>						
<i>CHF 4'500.- étude CECB +</i>						
<i>Vieux Pressoir :</i>						
<i>CHF 1'000.- : entr. wc publics</i>						
<i>Four communal :</i>						
<i>CHF 7500.- : climatisation car température présentoirs intérieurs >17°C</i>						
350.3154.007					2 508.60	
350.3154.015					9 950.55	
350.3154.017					1 731.80	
350.3154.020					5 154.25	
350.3154.021					1 433.00	
350.3154.022					4 567.05	
350.3154.099	18 200.00		17 900.00			
350.3182.015					725.40	
350.3182.099	1 200.00		1 200.00			
350.3185.015					1 255.80	
350.3185.020					2 594.50	
350.3185.022					603.10	
350.3185.099	10 000.00		18 000.00			
<i>Budget honoraires + frais expertises</i>						
<i>Répartition selon bâtiments réajustée.</i>						
350.3186.007					460.82	
350.3186.014					266.60	
350.3186.015					1 120.16	
350.3186.017					554.69	
350.3186.020					3 805.41	
350.3186.021					641.92	
350.3186.022					113.25	

Commune de Prangins

	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
350.3186.099	Budget primes ass. tiers, choses + RC	8 000.00		8 000.00		
350.3221.015	Bâtiment des Abériaux intérêts passifs				264.37	
350.3221.020	Auberge intérêts passifs				1 252.95	
350.3221.099	Budget Intérêts passifs	4 700.00		3 200.00		
350.3300.015	Amort. Bâtiment Abériaux amort. bâtiment Abériaux 20/12				13 500.00	
350.3300.099	Budget Amort. Bâtiment Abériaux 20/12	13 500.00		13 500.00		
350.3306.020	Amortiss. Transf. auberge amort. transform. auberge 51/09				100 000.00	
350.3306.099	Budget Amort. Transformation auberge 51/09	100 000.00		100 000.00		
350.3901.007	Vieux Pressoir Imputation interne frais de personnel				8 250.04	
350.3901.015	Bâtiment des Abériaux Imputation interne frais de personnel				550.00	
350.3901.020	Auberge communale Imputation interne frais de personnel				2 255.01	
350.3901.021	Buvette de Promenthoux Imputation interne frais de personnel				467.50	
350.3901.099	Budget Imput. internes de frais de personnel	17 350.00		11 000.00		
350.3902.099	Budget Imput. internes taxes eaux claires			584.00		
350.3903.099	Budget Imput. internes taxes eaux claires bât.	584.00				
350.4231.014	Loyer Villa du port (patrimoine financier)		10 800.00			10 800.00
350.4231.015	Loyer Café-Restaurant des Abériaux (patrimoine financier)		30 000.00			30 000.00
350.4231.017	Loyers Bâtiment Four communal (patrimoine financier)					47 827.20
350.4231.020	Loyer Auberge communale (patrimoine financier)		82 000.00			54 345.00
350.4231.021	Loyer Buvette de Promenthoux (patrimoine financier)		47 500.00			42 000.00
350.4231.022	Loyers Bâtiment du port (patrimoine financier)					7 200.00
350.4231.099	Loyers totaux tous les bâtiments (patrimoine financier)				226 000.00	
350.4232.099	Loyer Boulangerie Bât Four comm. (patrimoine financier)		29 400.00			
350.4233.099	Loyer Bureau architecture Bât. four comm. (patrimoine fin.)		17 400.00			
350.4234.099	Loyer Direction télécom Bât. Four comm. (patrimoine fin.)		1 030.00			
350.4235.099	Loyer Ecole de voile Bât. du Port (patrimoine financier)		3 600.00			
350.4236.099	Loyer Chantier naval Bât. du Port (patrimoine financier)		3 600.00			
350.4275.007	Loyers ponctuels Vieux Pressoir					1 250.00
350.4275.099	Budget Loyers ponctuels		3 000.00		3 000.00	
350.4363.015	Bâtiment des Abériaux remb., frais entr., réparation					4 493.75
350.4363.017	Four communal remb., frais entr., réparation					1 305.95
350.4363.020	Auberge communale remb., frais entr., réparation					6 734.75
350.4363.021	Buvette de Promenthoux remb., frais entr., réparation					6 262.00
350.4363.022	Bâtiment du port remb., frais entr., réparation					43.85

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
350.4363.099	Budget remb., frais entr., réparation		15 000.00		15 000.00		
351	Bâtiments administratifs	208 304.00		180 854.00		180 436.00	
351.3114.009	Maison Fischer achat machines, mat. expl, entr.					3 335.28	
351.3114.012	Voirie achat machines, mat. expl, entr.					20 771.52	
351.3114.016	Tour d'eau, fontaines & div. achat machines, mat.expl, entr.					513.35	
351.3114.099	Budget achat machines, mat. expl, entr.	20 450.00		20 300.00			
351.3121.009	Maison Fischer achat et consommation d'eau					110.70	
351.3121.099	Budget achat et consommation d'eau	250.00		250.00			
351.3123.009	Maison Fischer achat et consommation électricité					2 050.60	
351.3123.012	Voirie achat et consommation électricité					2 840.45	
351.3123.099	Budget achat et consommation électricité	10 650.00		9 100.00			
351.3124.009	Maison Fischer achat et consommation combustibles					3 560.80	
351.3124.012	Voirie achat et consommation combustibles					6 087.75	
351.3124.099	Budget achat et consommation combustibles	8 000.00		8 000.00			
351.3133.009	Maison Fischer achat produits nettoyage + désinfection					1 354.96	
351.3133.012	Voirie achat produits nettoyage + désinfection					1 083.97	
351.3133.099	Budget achat produits nettoyage + désinfection	4 000.00		4 600.00			
351.3141.009	Maison Fischer entretien des bâtiments					17 893.90	
351.3141.012	Voirie entretien des bâtiments					17 244.80	
351.3141.099	Budget entretien des bâtiments <i>Voirie :</i>	41 610.00		22 710.00			
	<i>CHF 5'000.- : déplacement climatisation Fischer et installation voirie</i>						
	<i>CHF 10'000.- : création fosse de rétention hydrocarbures</i>						
	<i>Tour d'eau :</i>						
	<i>CHF 7'500.- : sécurisation des accès et escaliers car vétustes et désormais dangereux, nouveaux points ancrage</i>						
	<i>CHF 5'000.- : part étude renouvellement éclairage LED tous bâtiments communaux</i>						
351.3154.012	Voirie entr. machines, mat. exploit.+ entretien					9 935.31	
351.3154.099	Budget entr. machines, mat. expl. + entretien	9 950.00		9 950.00			
351.3182.009	Maison Fischer frais de téléphones					828.00	
351.3182.012	Voirie frais de téléphones					760.10	
351.3182.099	Budget frais de téléphones	2 200.00		2 200.00			
351.3185.012	Voirie honoraires et frais d'expertises					2 142.15	
351.3185.099	Budget honoraires et frais expertises	10 000.00					

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
351.3186.009	Maison Fischer primes ass. tiers, choses + RC					900.60	
351.3186.012	Voirie primes ass. tiers, choses + RC					1 481.58	
351.3186.016	Tour d'eau, fontaines & divers primes ass. tiers, choses +RC					332.95	
351.3186.099	Budget primes ass. tiers, choses + RC	3 400.00		3 400.00			
351.3221.012	Voirie Intérêts passifs					741.82	
351.3221.099	Budget Intérêts passifs	2 200.00		1 100.00			
351.3310.012	Amort. oblig. Bâtiment voirie + parking 78/06+26/07+44/09					57 710.00	
351.3310.099	Budget amort. oblig. 78/06 + 26/07 + 44/09	57 710.00		57 710.00			
351.3901.009	Maison Fischer Imputations internes frais de personne					28 755.41	
351.3901.099	Budget Imput. internes de frais de personnel	37 050.00		40 700.00			
351.3902.099	Budget Imput. internes taxes eaux claires			834.00			
351.3903.099	Budget Imput. internes taxes eaux claires bât.	834.00					
352	Bâtiments scolaires	1 627 297.00	93 600.00	1 436 177.00	91 600.00	1 283 121.68	358 725.85
352.3012.003	Combe 1 activités scolaires salaires personnel occasionnel					5 002.50	
352.3012.023	Ecole des Morettes/UAPE salaires personnel occasionnel					1 667.50	
352.3012.099	Budget salaires personnel occasionnel	8 000.00		8 000.00			
352.3030.003	Combe 1 activités scolaires ass. soc., AVS/AI/APG/AC, empl.					474.81	
352.3030.023	Ecole des Morettes/UAPE ass. soc., AVS/AI/APG/AC, empl.					158.27	
352.3030.099	Budget ass. soc., AVS/AI/APG/AC, empl.	750.00		700.00			
352.3050.003	Combe 1 activités scolaires ass. accidents + maladie, empl.					55.44	
352.3050.023	Ecole des Morettes/UAPE ass. accidents + maladie, empl.					18.48	
352.3050.099	Budget ass. accidents + maladie, empl.	100.00		100.00			
352.3114.003	Combe 1 activités scolaire achat machines, mat. expl., entr.					1 567.55	
352.3114.023	Ecole des Morettes/UAPE achat machines, mat. expl., entr.					571.90	
352.3114.024	Combe 2 parascolaire achat machines, mat. expl, entr					1 383.70	
352.3114.025	Combe 3 bibliothèque/PPLS achat machines, mat. expl., entr.					66.25	
352.3114.099	Budget achat de machines, matériel d'exploitation <i>Combe 1 :</i>	38 800.00		20 960.00			
	<i>CHF 15'000.- : barres de reck et parallèles (les actuels ne sont plus conformes)</i>						
	<i>CHF 3'800.- : chariots de nettoyage fermés - sécurisés pour enfants</i>						
	<i>CHF 2'500.- : achat appareil Lotus Pro Pack SAO 4 FB + 3 recharges (50% Maison de Commune)</i>						
352.3121.003	Combe 1 activités scolaires achat et consommation d'eau					2 078.75	
352.3121.023	Ecole des Morettes/UAPE achat et consommation d'eau					752.00	
352.3121.024	Combe 2 parascolaire achat et consommation d'eau					164.40	

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
352.3121.099	Budget achat et consommation d'eau	4 000.00		2 900.00			
352.3123.003	Combe 1 activités scolaires achat et consomm. électricité					17 128.35	
352.3123.023	Ecole des Morettes/UAPE achat et consomm. électricité					10 114.55	
352.3123.024	Combe 2 parascolaire achat et consomm. électricité					18 187.30	
352.3123.025	Combe 3 bibliothèque/PPLS achat et consomm. électricité					1 262.00	
352.3123.099	Budget achat et consomm. électricité	72 750.00		62 160.00			
352.3124.003	Combe 1 activités scolaires achat et consomm. combustibles					54 629.85	
352.3124.099	Budget achat et consomm. combustibles	40 000.00		40 000.00			
352.3133.003	Combe 1 activités scolaires achat prod. nett. + désinfec.					5 175.26	
352.3133.023	Ecole des Morettes/UAPE achat prod. nett. + désinfec.					2 709.93	
352.3133.024	Combe 2 parascolaire achat prod. nett. + désinfec.					2 709.93	
352.3133.025	Combe 3 bibliothèque/PPLS achat prod. nett. + désinfec.					812.98	
352.3133.099	Budget achat prod. nett. + désinfec.	16 500.00		21 000.00			
352.3141.003	Combe 1 activités scolaires entretien des bâtiments					67 367.42	
352.3141.023	Ecole des Morettes/UAPE entretien des bâtiments					22 557.50	
352.3141.024	Combe 2 parascolaire entretien des bâtiments					44 812.64	
352.3141.025	Combe 3 bibliothèque/PPLS entretien des bâtiments					15 034.95	
352.3141.099	Budget entretien des bâtiments	191 450.00		193 660.00			
	<i>Combe 3 :</i>						
	<i>CHF 5'000.- : recherche infiltrations et résolution</i>						
	<i>CHF 10'000.- : étude renouvellement éclairage LED tous bâtiments communaux</i>						
352.3154.003	Combe 1 activités scolaires entr. mach., mat. expl. + entr.					7 800.53	
352.3154.023	Ecole des Morettes/UAPE entr. mach., mat. expl. + entr.					317.75	
352.3154.024	Combe 2 parascolaire entr. mach., mat. expl. + entr.					2 080.25	
352.3154.025	Combe 3 bibliothèque/PPLS entr. du mobilier et des machines					219.55	
352.3154.099	Budget entr. mach., mat. expl. + entr.	16 030.00		16 030.00			
352.3182.024	Combe 2 parascolaire Frais de téléphones					1 320.70	
352.3182.099	Budget Frais de téléphones	1 400.00		1 400.00			
352.3185.003	Combe 1 activités scolaires honoraires + frais expertises					434.05	
352.3185.024	Combe 2 parascolaire honoraires + frais expertises					1 028.55	
352.3185.025	Combe 3 bibliothèque/PPLS honoraires + frais expertises					1 089.90	
352.3185.099	Budget honoraires + frais expertises	10 000.00		10 000.00			
352.3186.003	Combe 1 activités scolaires primes ass. tiers, choses + RC					10 881.95	

Commune de Prangins

	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
352.3186.023					5 678.72	
352.3186.024					2 754.48	
352.3186.025					1 706.33	
352.3186.099	22 600.00		22 600.00			
352.3221.003					4 928.56	
352.3221.023					15 668.13	
352.3221.024					7 931.55	
352.3221.025					3 425.08	
352.3221.027					1 035.40	
352.3221.099	151 900.00		57 300.00			
352.3311.024					141 000.00	
352.3311.099	141 000.00		141 000.00			
352.3312.025					62 000.00	
352.3312.099	62 000.00		62 000.00			
352.3313.003					98 833.00	
352.3313.099	98 833.00		98 833.00			
352.3314.023					308 334.00	
352.3314.099	308 334.00		308 334.00			
352.3317.099	20 000.00		20 000.00			
352.3318.099	49 900.00					
352.3901.003					200 393.95	
352.3901.023					35 251.09	
352.3901.024					72 402.34	
352.3901.025					20 141.61	
352.3901.099	367 950.00		344 200.00			
352.3902.099			5 000.00			
352.3903.099	5 000.00					
352.4271.023		78 000.00				78 000.00
352.4271.024		9 600.00				9 600.00
352.4271.099				87 600.00		
352.4275.003						4 055.00
352.4275.024						1 100.00
352.4275.099		6 000.00		4 000.00		
352.4363.003						9 886.10

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
352.4363.023	Ecole des Morettes/UAPE remb., frais entretien, réparations						2 730.75
352.4651.003	Combe 1 activités sc. participation et subventions de tiers						3 190.00
352.4808.023	Ecole des Morettes/UAPE Prélèvement réserve école amort.budg						250 164.00
353	Temple	59 734.00		43 984.00		42 199.56	
353.3114.010	Temple achat machines, mat.expl, entr					448.35	
353.3114.099	Budget achat machines, mat.expl, entr	1 500.00		1 000.00			
353.3121.010	Temple achat et consommation d'eau					135.30	
353.3121.099	Budget achat et consommation d'eau	200.00		200.00			
353.3123.010	Temple achat et consomm. électricité					781.95	
353.3123.099	Budget achat et consomm. électricité	1 400.00		1 200.00			
353.3124.010	Temple achat et consomm. combustibles					2 896.20	
353.3124.099	Budget achat et consomm. combustibles	4 000.00		4 000.00			
353.3133.010	Temple achat prod. nett. + desinfect.					812.98	
353.3133.099	Budget achat prod. nett. + desinfect.	1 400.00		1 400.00			
353.3141.010	Temple entretien des bâtiments					21 825.03	
353.3141.099	Budget entretien des bâtiments	34 300.00		20 300.00			
	<i>CHF 22'000.- : restauration de l'installation des cloches et joug.</i>						
	<i>CHF 2'000.- : installation minuterie automatique pour éviter les lumières allumées toute la nuit répétitives.</i>						
353.3153.010	Temple entr. mobilier + équipements					2 088.00	
353.3153.099	Budget entr. mobilier + équipements	2 600.00		2 600.00			
353.3186.010	Temple primes ass. tiers, choses + RC					1 689.19	
353.3186.099	Budget primes ass. tiers, choses + RC	1 950.00		1 950.00			
353.3901.010	Temple imputation interne frais de personnel					11 522.56	
353.3901.099	Budget imput. internes de frais de personnel	11 550.00		11 000.00			
353.3902.099	Budget Imput. internes taxes eaux claires				334.00		
353.3903.099	Budget Imput. internes taxes eaux claires bât.	834.00					
354	Bâtiments subventionnés	132 700.00	185 000.00	110 100.00	185 000.00	95 204.55	187 266.00
354.3141.011	Immeuble Très-le-Château entretien des bâtiments					58 093.10	
354.3141.099	Budget entretien des bâtiments	75 000.00		75 000.00			
354.3221.011	Immeuble Très-le-Château Intérêts passifs					14 267.45	
354.3221.099	Budget Intérêts passifs	39 400.00		16 800.00			
354.3814.011	Immeuble Très-le-Château attribution aux financements spéciaux					22 844.00	
354.3814.099	Budget attrib. aux financ. spéciaux	17 800.00		17 800.00			

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
354.3902.099	Budget Imput. internes taxes eaux claires			500.00			
354.3903.099	Budget Imput. internes taxes eaux claires bât.	500.00					
354.4231.011	Immeuble Très-le-Châtel imm. Bénex 6A, loyer						187 266.00
354.4231.099	Budget imm. Bénex 6A, loyer		185 000.00		185 000.00		
355	Bâtiments mixtes	630 750.00	157 706.00	486 880.00	131 700.00	441 879.36	124 213.35
355.3012.006	Centre communal Morettes salaires personnel occasionnel					1 667.50	
355.3012.099	Budget salaires personnel occasionnel			1 700.00			
355.3030.006	Centre communal Morettes ass. soc., AVS/AI/APG/AC, empl					158.27	
355.3030.099	Budget ass. soc., AVS/AI/APG/AC, empl			150.00			
355.3050.006	Centre communal Morettes ass. accidents + maladie, empl					18.48	
355.3050.099	Budget ass. accidents + maladie, empl			30.00			
355.3114.001	Maison de Commune achat machines, mat.expl, entr.					4 576.67	
355.3114.006	Centre communal Morettes achat machines, mat.expl, entr.					5 857.52	
355.3114.099	Budget achat machines, mat.expl, entr.	30 400.00		29 000.00			
355.3121.001	Maison de Commune achat et consommation d'eau					221.40	
355.3121.006	Centre communal Morettes achat et consommation d'eau					941.90	
355.3121.099	Budget achat et consommation d'eau	3 050.00		3 050.00			
355.3123.001	Maison de Commune achat et consomm. électricité					11 323.65	
355.3123.006	Centre communal Morettes achat et consomm. électricité					17 438.35	
355.3123.099	Budget achat et consomm. électricité	52 450.00		44 800.00			
355.3124.001	Maison de Commune achat et consomm. combustibles					9 042.60	
355.3124.006	Centre communal Morettes achat et consomm. combustibles					29 419.00	
355.3124.099	Budget achat et consomm. combustibles	52 500.00		52 500.00			
355.3133.001	Maison de Commune achat prod. nett. + desinfect.					2 709.89	
355.3133.006	Centre communal Morettes achat prod. nett. + desinfect.					5 148.86	
355.3133.099	Budget achat prod. nett. + desinfect.	13 200.00		13 200.00			
355.3141.001	Maison de Commune entretien des bâtiments					46 921.64	
355.3141.006	Centre communal Morettes entretien des bâtiments					42 169.99	
355.3141.099	Budget entretien des bâtiments	254 750.00		120 100.00			

Commune de Prangins

	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<i>Centre communal des Morettes :</i>						
<i>CHF 45'000.- : renouvellement luminaires - salle de spectacle</i>						
<i>CHF 38'000.- : renouvellement luminaires - scène</i>						
<i>CHF 6'300.- : rideaux salle de spectacle - toute baie vitrée, obscurcissants, ignifugés</i>						
<i>Administration communale :</i>						
<i>CHF 20'000.- : parquet stratifié traité hydroseal contre humidité - refusé par COFIN en 2023</i>						
<i>CHF 12'000.- : refaire peinture Farandoline</i>						
<i>CHF 5'500.- : refaire la peinture au greffe</i>						
355.3154.001						17 242.79
355.3154.006						18 849.42
355.3154.099			33 400.00	33 400.00		
355.3182.001						7 486.90
355.3182.006						1 939.32
355.3182.099			9 950.00	9 950.00		
355.3185.001						1 028.55
355.3185.099			10 000.00	10 000.00		
355.3186.001						11 572.40
355.3186.006						10 362.72
355.3186.099			23 400.00	23 400.00		
355.3901.001						79 639.95
355.3901.006						116 141.59
355.3901.099			144 650.00	142 600.00		
355.3902.099				3 000.00		
355.3903.099			3 000.00			
355.4270.099				24 000.00		
355.4271.001						61 676.00
355.4271.006				39 000.00		9 000.00
355.4271.099					66 700.00	
355.4272.099				18 000.00		
355.4273.099				8 626.00		
355.4274.099				13 080.00		
355.4275.001						2 420.00
355.4275.006						41 797.50
355.4275.099			45 000.00	55 000.00		

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
355.4363.001	Administration communale remb., frais entr., réparations						8 998.60
355.4363.006	Centre communal Morettes remb., frais entr., réparations						321.25
355.4363.099	Budget remb., frais entr., réparations		10 000.00		10 000.00		
4	Urbanisme, Travaux, Environnement	5 740 418.00	2 683 502.00	5 482 864.00	2 670 552.00	4 323 615.19	2 416 358.98
41	Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts	206 200.00	21 800.00	189 860.00	21 800.00	190 476.36	24 741.50
410	Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts	206 200.00	21 800.00	189 860.00	21 800.00	190 476.36	24 741.50
410.3061	Frais de transport	250.00		250.00		66.50	
410.3063	Frais de représentation	500.00		500.00		499.85	
410.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel <i>Budget de CHF 2'000.- par collaborateur.</i>	19 000.00		10 000.00		2 371.20	
410.3099	Charges diverses du personnel	4 200.00		3 960.00		4 444.45	
410.3101	Imprimés et fournitures de bureau <i>Reprise des impressions copies et location copieur par le service informatique - Montant total 2024 = CHF 7'500.-.</i>	3 000.00		6 000.00		6 932.17	
410.3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	1 000.00		2 000.00		727.50	
410.3111	Achat mobilier, machines et équip. technique de bureau <i>Migration de GeoConcept effectuée en 2023. Prestation non reconduite en 2024.</i>	1 000.00		11 350.00		3 254.82	
410.3114	Achat machines, matériel d'exploit et d'entretien, vêtements	4 000.00		500.00		1 142.45	
410.3124	Achat et consommation de combustibles	300.00		300.00		298.89	
410.3151	Entretien mobilier, machines, équip. techniques + licences <i>Cotisation Cartolacôte, ASIT-VD et abonnement RF. Dépenses partagées avec l'Urbanisme et l'Environnement.</i>	14 000.00		9 000.00		8 365.00	
410.3155	Entretien des véhicules, engins auto-moteurs et accessoires	750.00		1 250.00		293.30	
410.3182	Frais de téléphones	600.00		600.00		959.74	
410.3185	Honoraires et frais d'expertises <i>Mise à jour des données de base du SIG GeoConcept. Prestations d'ingénieurs.</i>	6 000.00				8 371.37	
410.3186	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	600.00		400.00		392.55	
410.3189	Frais divers dus au vandalisme	15 000.00		15 000.00		16 928.89	
410.3192	Taxes sur les véhicules à moteur	200.00		100.00		80.00	
410.3193	Cotisations à des institutions de droit privé	400.00		300.00		340.00	
410.3901	Imputations internes de frais de personnel	135 400.00		128 350.00		135 007.68	
410.4313	Emoluments administratifs		800.00		800.00		800.00
410.4363	Remboursement, frais entretien réparations						2 941.50
410.4909	Imputations internes diverses		21 000.00		21 000.00		21 000.00
42	Service Urbanisme	567 250.00	80 000.00	613 100.00	100 000.00	376 301.98	156 489.20

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
420	Service Urbanisme	299 900.00		344 600.00		256 011.24	25 000.00
420.3061	Frais de transport	100.00		100.00			
420.3063	Frais de représentation	500.00		500.00			
420.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel <i>CHF 2000.- par collaborateur (2 employés + futur collaborateur).</i>	6 000.00		10 000.00		261.70	
420.3101	Imprimés et fournitures de bureau	5 000.00		5 000.00		9 862.54	
420.3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	500.00		500.00		472.50	
420.3111	Achat de mobilier, machines et d'équip. technique de bureau <i>Suppression du montant lié à la cotisation Géoportail Ville de Nyon (Cartolacôte) Ce montant de CHF 6'000.- va dans le compte 420.3151 (il était mal imputé jusqu'à présent) Au regard des dernières années, le budget alloué à ce compte n'est jamais utilisé !</i>	5 000.00		15 000.00		6 354.15	
420.3151	Entretien mobilier, machines, équip. techniques + licences <i>Ajout de la cotisation Cartolacôte 2024 (CHF 6'000.-).</i>	8 000.00		1 500.00		565.45	
420.3170	Frais de réceptions et de manifestations					3 436.30	
420.3181	Frais de ports (timbres-poste)					281.50	
420.3185	Honoraires et frais d'expertises (études diverses) <i>Retour au montant antérieur à 2023.</i>	70 000.00		70 000.00		78 712.35	
420.3193	Cotisations à des institutions de droit privé	1 500.00		1 500.00		1 903.50	
420.3221	Intérêts passifs	5 600.00		1 700.00		992.51	
420.3311	Amort. oblig. PGA - RCCAT 33/08	15 000.00		15 000.00		15 000.00	
420.3312	Amort. oblig. PPA Centre Village 36/13	15 000.00		15 000.00			
420.3313	Amort. oblig. Etude qualitative paysagère 36/19	9 300.00		9 300.00			
420.3315	Amort. oblig. Révis. partielle PQ Morettes 29/08	6 500.00					
420.3659	Dons, aides et subventions	1 500.00		1 500.00			
420.3901	Imputations internes de frais de personnel	150 400.00		198 000.00		138 168.74	
420.4526	Solde provision chef de projet RDU						25 000.00
421	Police des constructions	267 350.00	80 000.00	268 500.00	100 000.00	120 290.74	131 489.20
421.3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	5 000.00		5 000.00		4 913.85	
421.3185	Honoraires et frais d'expertises	30 000.00		30 000.00		27 768.60	
421.3187	Etudes liées à la Police des constructions <i>Changements en lien avec l'intériorisation progressive des tâches précédemment effectuées par l'ASTI.</i>	40 000.00		60 000.00		27 203.20	
421.3190	Remboursements émoluments enquêtes <i>Montants à rembourser moins élevés car une grande part effectuée en 2023.</i>	50 000.00		115 000.00			
421.3528	Participation charges d'autres communes (garde-forestier)	3 500.00		3 500.00		2 843.28	
421.3901	Imputations internes de frais de personnel	138 850.00		55 000.00		57 561.81	
421.4313	Emoluments administratifs (enquêtes)		80 000.00		100 000.00		131 489.20

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
- Taxe réglementaire 2‰ du montant des travaux (= travail employés liés aux dossiers PDC)							
- Taxes de raccordement EC / EU							
- Frais spéciaux = 421.3102 + 421.3187 (travail STI ou autres + Frais de publication enquête, etc.)							
43	Routes	1 316 927.00	2 000.00	1 203 477.00	2 000.00	1 172 909.96	369 811.65
430	Réseau routier	1 116 027.00	2 000.00	983 127.00	2 000.00	1 049 549.39	369 811.65
430.3012	Salaires du personnel occasionnel					8 915.10	
430.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur					837.10	
430.3050	Assurances accidents et maladie part employeur					257.55	
430.3111	Achat de mobilier CHF 5'000.- pour la rénovation de l'abri vélo situé derrière l'administration communale.	18 000.00		13 000.00		11 708.09	
430.3114	Achat machines, matériel d'exploit et d'entretien, vêtements	40 000.00		40 000.00		24 101.62	
430.3115	Achat de véhicules, engins auto-moteurs et accessoires CHF 20'000.- : véhicule utilitaire d'occasion à essence de type pick-up.	26 000.00		6 000.00		2 053.00	
430.3123	Achat et consommation d'électricité	1 400.00		1 120.00		1 000.05	
430.3124	Achat et consommation de combustibles Ramené à CHF 10'000.- suite report sur le 440.3124.	10 000.00		20 000.00		10 511.12	
430.3135	Achat de matières premières et de fournitures	10 000.00		10 000.00		10 478.04	
430.3142	Entretien du réseau routier CHF 30'000.- Gravillonnage du chemin du Pélard et CHF 7'000.- augmentation des dépenses courantes.	170 000.00		133 000.00		133 491.45	
430.3143	Pose de signalisation routière	33 000.00		30 000.00		23 463.25	
430.3155	Entretien des véhicules, engins auto-moteurs et accessoires	22 500.00		21 500.00		29 974.76	
430.3181	Frais de ports					281.97	
430.3185	Honoraires et frais d'expertises Augmentation des honoraires pour mise en place des futures zones 30.	40 000.00		25 000.00		22 042.25	
430.3186	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	7 000.00		6 500.00		6 430.78	
430.3192	Taxes sur les véhicules à moteur	1 400.00		1 400.00		1 158.50	
430.3221	Intérêts passifs	22 200.00		10 300.00		6 385.60	
430.3310	Amort. oblig. Giratoire Murettes 21/12	8 340.00		8 340.00		8 340.00	
430.3311	Amort. oblig. Trottoir Bossière 73/15	10 234.00		10 234.00		10 234.00	
430.3312	Amort. oblig. Rempl. balayeuse 58/20	18 221.00		18 221.00		18 221.00	
430.3313	Amort. oblig. Assainiss. route Etraz 23/18	51 112.00		51 112.00		51 112.00	
430.3314	Amort. oblig. Véhic. transport 12/22	7 200.00					
430.3315	Amort. oblig. Reconstr. Pont Redoute 49/20 + 41/02	21 520.00					
430.3323	Amort. suppl. Requal. Ch. Creux-du-Loup 43/19					351 357.30	
430.3804	Attrib. fonds places de parc					12 000.00	
430.3901	Imputations internes de frais de personnel	271 900.00		291 400.00		305 194.86	

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
430.3902	Imputation interne taxe eaux claires routes communales <i>Comptabilisé sur 12 mois en lieu et place de 9 mois.</i>	326 000.00		286 000.00			
430.4309	Taxes pour places de parc						12 000.00
430.4313	Emoluments administratifs		2 000.00		2 000.00		1 016.35
430.4363	Remboursement, frais entretien réparations						5 438.00
430.4802	Prélèvement au fonds Invest. Creux-du-Loup						351 357.30
431	Eclairage public	200 900.00		220 350.00		123 360.57	
431.3114	Achat de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	15 000.00		15 000.00		8 016.75	
431.3123	Achat et consommation d'électricité	78 000.00		75 000.00		49 076.05	
431.3143	Entretien de l'éclairage public <i>CHF 20'000.- Non report du remplacement de l'éclairage de Noël.</i>	102 000.00		122 000.00		65 432.27	
431.3151	Entretien mobilier, machines, équip. techniques + licences	900.00		850.00		835.50	
431.3185	Honoraires et frais d'expertises	5 000.00		7 500.00			
44	Parcs, promenades, cimetière, terrain de foot, plage	815 884.00	2 000.00	716 384.00	1 000.00	583 171.60	4 417.40
440	Parcs, promenades, cimetière, terrain de foot, plage	815 884.00	2 000.00	716 384.00	1 000.00	583 171.60	4 417.40
440.3114	Achat de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien <i>Achat de deux abris joueurs pour terrain B non reconduit.</i>	61 100.00		79 000.00		42 289.98	
440.3121	Achat et consommation d'eau	2 500.00		2 500.00		2 250.90	
440.3124	Achat et consommation de combustibles <i>Ajustement répartition entre dicastère 430 et 440.</i>	8 000.00				8 085.48	
440.3135	Achat de matières premières et de fournitures <i>CHF 20'000.- : achat et plantation de 11 arbres pour création d'ombre à l'école des Morettes.</i>	60 000.00		40 000.00		41 520.62	
440.3139	Achats marchandises pour entr. parcs + zones de loisirs	9 000.00		9 000.00		16 965.45	
440.3141	Entretien des bâtiments et cimetière <i>+ CHF 20'000.- pour réfection du mur du cimetière.</i>	22 000.00		31 000.00		10 164.50	
440.3143	Entretien de l'éclairage (terrain de foot) <i>Contrôle mécanique des mats d'éclairage des deux terrains de football.</i>	8 000.00		4 000.00		14 737.70	
440.3145	Entretien des parcs et des zones de loisirs <i>CHF 15'000.- réfection du terrain de pétanque des Abériaux.</i>	133 000.00		123 000.00		99 554.85	
440.3154	Entretien machines, matériel d'exploitation et d'entretien	13 700.00		11 700.00		11 185.22	
440.3185	Honoraires et frais d'expertises	10 000.00		6 000.00		3 205.30	
440.3186	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	800.00		800.00		718.20	
440.3189	Frais div., trav. exécutés par des tiers (Château-contrats)	76 400.00		76 200.00		75 826.20	
440.3192	Taxes sur les véhicules à moteur	100.00		100.00		80.00	
440.3221	Intérêts passifs	11 000.00		4 700.00		1 871.66	

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
440.3312	Amort. oblig. démol. pav. + zone verdure 53/14	16 500.00		16 500.00		16 500.00	
440.3313	Amort. oblig. équip. sportifs + ext. parking 52/14	12 834.00		12 834.00		12 834.00	
440.3314	Amort. oblig. espace public côté auberge 45/13	14 000.00		14 000.00		14 000.00	
440.3315	Amort. oblig. rempl. véhic. utilitaire 28/18	15 600.00		15 600.00		15 600.00	
440.3901	Imputations internes de frais de personnel	341 350.00		269 450.00		195 781.54	
440.4272	Redevances tables		2 000.00		1 000.00		1 975.00
440.4354	Vente d'objets usagés						1 000.00
440.4363	Remboursement, frais entretien réparations						1 442.40
45	Ordures ménagères et déchets	1 027 932.00	793 850.00	1 015 891.00	838 600.00	922 546.77	772 765.21
450	Ordures ménagères et déchets (urbains)	336 616.00	616 400.00	303 870.00	638 000.00	286 908.66	572 987.43
450.3012	Salaires du personnel occasionnel	1 000.00		500.00		615.00	
450.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	100.00		50.00		57.78	
450.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	50.00		20.00		6.73	
450.3101	Imprimés et fournitures de bureau	2 700.00		2 500.00		1 791.97	
450.3114	Achat de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien <i>CHF 18'000.- : remplacement de 2 containers enterrés y.c. goulotte et plaque de sécurité.</i>	34 000.00		23 000.00		44 644.10	
450.3154	Entretien machines, matériel d'exploitation et d'entretien	22 000.00		20 000.00		12 167.87	
450.3181	Frais de ports (timbres-poste)	4 000.00		4 300.00		3 322.93	
450.3184	Frais de contentieux + poursuites	2 500.00				918.15	
450.3185	Honoraires et frais d'expertises	12 500.00		12 500.00		8 495.68	
450.3188	Frais de transports, enlèvement ordures <i>Division du compte -> Frais d'élimination des ordures dans le 450.3189.</i>	120 000.00		182 000.00		155 093.70	
450.3189	Frais d'élimination ordures <i>Création du compte sur division du compte 450.3188.</i>	97 000.00					
450.3191	TVA non récupérable	15 000.00		15 000.00		13 061.15	
450.3301	Amortissements des créances et débiteurs					643.36	
450.3901	Imputations internes de frais de personnel	23 150.00		44 000.00		46 090.24	
450.3908	Imputation interne consommables informatique	2 616.00					
450.4342	Taxes annuelles forfaitaires habitants <i>Changement de pratique de budgétisation du revenu net de TVA.</i>		320 000.00		333 000.00		289 993.86
450.4343	Taxes annuelles forfaitaires entreprises		8 000.00		8 000.00		7 938.75
450.4354	Ristourne verre, ferraille, textile		6 600.00		6 000.00		4 760.77
450.4355	Vente directe de sacs		1 000.00		1 000.00		371.43
450.4362	Remboursement de frais (poursuites)		1 000.00		1 000.00		1 404.40
450.4363	Ristourne Sadec/Tridel (sacs taxés)		155 000.00		154 000.00		135 584.36

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
450.4364	Remboursement de frais (divers)		1 000.00		1 000.00		8 598.35
450.4905	Imputations internes taxes mineurs		88 300.00		97 000.00		89 000.00
450.4906	Imputations internes taxes annulées jeunes en formation		15 000.00		17 500.00		14 948.95
450.4907	Imput. internes évac. déchets personnes mobilité réduite		10 500.00		9 500.00		10 386.56
450.4908	Imputations internes sacs offerts (social)		10 000.00		10 000.00		10 000.00
452	Déchetterie intercommunale	553 516.00	176 950.00	529 721.00	190 600.00	464 259.46	191 310.64
452.3012	Salaires du personnel occasionnel	10 000.00		10 000.00		9 840.00	
452.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	900.00		900.00		929.77	
452.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	100.00		100.00		109.32	
452.3063	Frais de représentation des auxiliaires et bénévoles	2 500.00		2 500.00			
452.3099	Charges diverses du personnel					1 160.00	
452.3101	Imprimés et fournitures de bureau	7 100.00		2 600.00		3 470.01	
452.3114	Achat de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	2 000.00		2 000.00		2 091.22	
452.3121	Achat et consommation d'eau	700.00		700.00		535.17	
452.3122	Production d'eau usée	100.00		100.00		15.84	
452.3123	Achat et consommation d'électricité	2 500.00		2 500.00		1 501.63	
452.3124	Achat et consommation de combustibles	1 600.00		2 300.00		1 501.49	
452.3133	Achat de produits de nettoyage et de désinfection	500.00		500.00		503.24	
452.3141	Entretien des bâtiments <i>CHF 22'000.- mise en place d'une surveillance par caméra thermique.</i>	24 000.00		12 000.00		3 558.50	
452.3154	Entretien des machines, du matériel d'exploitation	5 500.00		5 000.00		3 621.17	
452.3182	Frais de téléphones	500.00		1 300.00		1 231.73	
452.3185	Honoraires et frais d'expertises	2 900.00		2 900.00		1 209.00	
452.3186	Primes d'assurances, choses et RC	4 100.00		3 800.00		3 656.85	
452.3188	Frais de transports et enlèv. déchets <i>Diminution des OM en 2023 suite réduction du télétravail. Chiffre recalculé pour 2024.</i>	78 000.00		85 000.00		57 726.07	
452.3189	Elimination des déchets <i>Diminution des OM en 2023 suite réduction du télétravail. Chiffre recalculé pour 2024.</i>	140 000.00		162 000.00		131 806.60	
452.3192	Taxes sur les véhicules à moteur	1 000.00		1 000.00		979.00	
452.3221	Intérêts passifs	11 100.00		4 400.00		2 528.69	
452.3310	Amort. oblig. Déchetterie 50/14	46 191.00		46 191.00		46 191.00	
452.3311	Amort. oblig. Equip. déchetterie 76/15	18 630.00		18 630.00		18 630.00	
452.3312	Amort. oblig. Longrines 28/22	10 595.00					
452.3522	Frais de personnel Duillier	5 000.00		5 000.00		3 618.45	
452.3650	Valorisation des ressources de la déchetterie					6 333.53	

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
452.3901	Imputations internes de frais de personnel	146 500.00		126 800.00		130 011.18	
452.3909	Imputations internes diverses	31 500.00		31 500.00		31 500.00	
452.4354	Ristourne verre, papier, ferraille, textile <i>Diminution du montant des ristournes suite conjoncture mondiale.</i>		38 500.00		64 500.00		68 791.84
452.4363	Ristourne Sadec/Tridel <i>Augmentation de la ristourne des déchets méthanisables.</i>		19 000.00		13 000.00		18 736.59
452.4364	Remboursement frais divers						7 804.55
452.4365	Facturation Déchets Spéciaux Ménagers		35 000.00		34 000.00		34 639.91
452.4526	Participation de la Commune de Duillier		77 100.00		71 750.00		53 995.75
452.4651	Participation et subventions de tiers (panneaux sol.)		7 350.00		7 350.00		7 342.00
453	Autres déchets	137 800.00	500.00	182 300.00	10 000.00	171 378.65	8 467.14
453.3188	Frais de transport, enlèvement déchets <i>Dépenses en lien avec les Déchets voirie, Plage, école, manifestation et les déchets méthanisables déplacés sous le dicastère 450.</i>	21 000.00		99 800.00		85 010.44	
453.3189	Frais d'élimination déchets <i>Création du compte suite division du 453.3188</i>	30 000.00					
	<i>CHF 6'000.- : route - taxe de traitement des sacs de routes</i>						
	<i>CHF 1'000.- : déchets carnés</i>						
	<i>CHF 9'000.- : déchets compostables</i>						
	<i>CHF 14'000.- : déchets Inertes + balayures</i>						
453.3901	Imputations internes de frais de personnel	86 800.00		82 500.00		86 368.21	
453.4363	Ristourne Sadec/Tridel <i>Ristourne sur les méthanisables déplacée dans le 450.4363.</i>				10 000.00		7 917.32
453.4364	Remboursement de frais (divers)		500.00				549.82
46	Réseau d'égouts et d'épuration	1 292 352.00	1 292 352.00	1 219 152.00	1 219 152.00	585 564.12	585 564.12
461	Collecteurs eaux usées et eaux claires	872 352.00	872 352.00	784 352.00	784 352.00	265 608.94	265 608.94
461.3123	Achat et consommation d'électricité	150.00		140.00		99.79	
461.3144	Entretien des canalisations <i>Augmentation des dépenses courantes en lien avec l'augmentation de la taxe d'entretien des collecteurs.</i>	80 100.00		70 000.00		67 732.64	
461.3162	Redevance d'utilisation des eaux (CFF)	200.00		200.00		150.00	
461.3182	Frais de téléphones			400.00			
461.3185	Honoraires et frais d'expertises <i>CHF 15'000.- Prestation d'ingénieurs d'analyse des inspections caméra.</i>	35 000.00		20 000.00		33 879.48	
461.3221	Intérêts passifs	13 700.00		2 600.00		250.85	
461.3310	Amort. oblig. Coll. EC secteur Abériaux 68/21	37 260.00					
461.3311	Amort. oblig. R+C coll. (Step ASSE) Etude 14/22	24 200.00					

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
461.3320	Amort. suppl. racc. Pont Farbel 57/20					64 353.11	
461.3811	Attrib. aux financ. spéciaux pour canalisations EU	201 882.00		239 460.00		49 891.78	
461.3813	Attrib. aux financ. spéciaux pour canalisations EC	372 953.00		404 252.00			
461.3901	Imputations internes de frais de personnel	96 050.00		47 300.00		49 251.29	
461.3908	Imputation interne consommables informatique	10 857.00					
461.4340	Taxes uniques de raccordement (eaux usées)		49 400.00		49 400.00		
461.4341	Taxes uniques de raccordement (eaux claires)		8 200.00		8 200.00		68 040.03
461.4342	Taxes annuelles d'entretien des canalisations d'eaux usées <i>Comptabilisé sur 12 mois en lieu et place de 9 mois budgeté en 2023.</i>		257 000.00		243 000.00		57 171.23
461.4343	Taxes annuelles d'entretien des canalisations d'eaux claires <i>Comptabilisé sur 12 mois en lieu et place de 9 mois budgeté en 2023</i>		221 000.00		187 500.00		76 044.57
461.4811	Prélèvements sur les financements l'épur. des eaux (collecte)						64 353.11
461.4902	Imputation interne taxe eaux claires routes communales		326 000.00		296 252.00		
461.4903	Imputation interne taxe eaux claires bât.		10 752.00				
462	Station d'épuration	420 000.00	420 000.00	434 800.00	434 800.00	319 955.18	319 955.18
462.3012	Salaires du personnel occasionnel	2 500.00		1 700.00			
462.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	250.00		150.00			
462.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	50.00		50.00			
462.3061	Frais de transport	200.00		200.00		140.00	
462.3101	Imprimés et fournitures de bureau	400.00		200.00			
462.3114	Achat machines, mat. d'expl. et d'entretien, vêtements	8 000.00		7 000.00		29 571.01	
462.3121	Achat et consommation d'eau	200.00		200.00		132.00	
462.3123	Achat et consommation d'électricité	35 500.00		30 800.00		17 716.28	
462.3124	Achat et consommation de combustibles	13 000.00		13 000.00		12 215.46	
462.3133	Achat de produits de nettoyage et de déphosphatation <i>Adaptation vers le bas en fonction des montants finalement dépensés en 2022 et à la moitié de 2023.</i>	42 000.00		50 000.00		32 052.65	
462.3141	Entretien des bâtiments <i>Retour au budget courant.</i>	5 000.00		16 000.00		1 144.75	
462.3154	Entretien machines, matériel d'exploitation et d'entretien	12 000.00		16 000.00		6 988.23	
462.3182	Frais de téléphones	1 200.00		1 300.00		1 064.18	
462.3185	Honoraires et frais d'expertises	27 000.00		27 000.00		28 663.58	
462.3186	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	5 500.00		5 000.00		4 372.98	
462.3188	Frais de transports, évacuation des boues <i>Adaptation vers le bas en fonction des montants finalement dépensés en 2022 et à la moitié de 2023.</i>	110 000.00		122 000.00		81 001.61	
462.3221	Intérêts passifs	3 200.00					

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
462.3510	Taxe fédérale sur les eaux usées (micropolluants)	38 500.00		38 000.00		36 063.00	
462.3522	Participation à des charges d'autres communes (APEC) <i>Raccordement à l'APEC de 11 habitants supplémentaires qui avaient précédemment un raccordement individuel.</i>	3 500.00		1 700.00			
462.3811	Attrib. aux financements spéciaux pour l'épur. des eaux	13 650.00					
462.3901	Imputations internes de frais de personnel	98 350.00		104 500.00		68 829.45	
462.4342	Taxes annuelles d'épuration, STEP <i>Hypothèse prudente que les travaux n'auront pas commencé.</i>		420 000.00		420 000.00		229 842.93
462.4362	Remboursement de frais						185.70
462.4811	Prélèvements sur financements spéciaux sur épuration eaux				14 800.00		89 926.55
47	Cours d'eau, rives et port	513 873.00	491 500.00	525 000.00	488 000.00	492 644.40	502 569.90
470	Port des Abériaux	491 500.00	491 500.00	488 000.00	488 000.00	489 535.90	489 535.90
470.3012	Salaires du personnel occasionnel	6 150.00		6 150.00		4 138.90	
470.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	600.00		600.00		389.25	
470.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	70.00		200.00		45.85	
470.3061	Frais de transport	200.00		200.00		140.00	
470.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel <i>Frais de formation des employés au port.</i>	5 000.00		2 000.00		213.56	
470.3101	Imprimés et fournitures de bureau	2 000.00		500.00		209.98	
470.3114	Achat de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	10 500.00		14 000.00		21 023.68	
470.3123	Achat et consommation d'électricité <i>Voir sous préambule détail sous section 4.3.</i>	9 600.00		8 400.00		6 233.42	
470.3124	Achat et consommation de combustibles	1 200.00		1 000.00		606.31	
470.3141	Entretien des bâtiments	2 000.00		2 000.00			
470.3147	Entretien des lacs et ouvrages de protection <i>Végétalisation des enrochements protecteurs côté est du Port.</i>	10 500.00		1 000.00			
470.3154	Entretien machines, matériel d'expl. et entr. + licences	16 500.00		16 250.00		10 585.84	
470.3155	Entretien des véhicules, engins auto-moteurs et accessoires	3 000.00		5 000.00		1 622.14	
470.3162	Redevance d'utilisation des eaux, au lieu dit 'les Abériaux'	3 500.00		3 500.00		3 119.78	
470.3181	Frais de ports (timbres-poste)	600.00		1 000.00		444.29	
470.3182	Frais de téléphones	2 400.00		2 400.00		2 289.18	
470.3185	Honoraires et frais d'expertises	2 000.00		2 000.00		1 858.59	
470.3186	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	2 200.00		2 600.00		2 042.80	
470.3189	Frais divers	800.00		800.00		152.50	
470.3192	Taxes sur les véhicules à moteur	200.00		200.00		65.00	
470.3221	Intérêts passifs	31 000.00		14 000.00		12 255.23	

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
470.3301	Amortissements des créances et débiteurs					0.75	
470.3303	Amortissement amélioration du port des Abériaux 3,25 % de la valeur résiduelle au 31.12.2022.	90 500.00		99 150.00		108 225.00	
470.3304	Amortissements supplémentaire	104 213.00		145 550.00		158 421.27	
470.3901	Imputations internes de frais de personnel	167 800.00		159 500.00		155 452.58	
470.3908	Imputation interne consommables informatique	18 967.00					
470.4272	Redevances utilisation domaine public & admin. (utilisation)		100 000.00		100 000.00		100 207.31
470.4274	Redevances utilisation domaine public & admin. (amarrage)		345 000.00		350 000.00		344 801.25
470.4276	Redevances utilis. domaine public & admin. (grue, visiteurs) Correspond mieux à la réalité des entrées financières.		45 000.00		35 000.00		43 665.18
470.4278	Redevances cartes		500.00		500.00		500.00
470.4279	Location d'objets mobiliers		500.00		2 000.00		
470.4362	Remb. de frais administratifs ports, téléphone et divers		500.00		500.00		362.16
471	Cours d'eau et rives	22 373.00		37 000.00		3 108.50	13 034.00
471.3147	Entr. cours d'eau, rives & ouvrages protection, renaturation	2 000.00		5 000.00			
471.3162	Redevance d'utilisation des eaux, à la page	1 000.00		1 000.00		978.50	
471.3185	Honoraires et frais d'expertises	5 000.00		20 000.00		2 130.00	
471.3221	Intérêts passifs	300.00					
471.3312	Amort. oblig. Trav. enroch. berge Promenthouse 29/18	2 523.00					
471.3901	Imputations internes de frais de personnel	11 550.00		11 000.00			
471.4516	Participation du canton						1 246.05
471.4526	Participation autres communes						4 422.05
471.4656	Participation de tiers						7 365.90
5	Service Affaires sociales, enfance et jeunesse	1 828 385.00	501 100.00	1 725 850.00	369 060.00	1 325 580.07	290 970.99
51	Enseignement primaire (enfantine & primaire 1-8)	202 790.00	46 350.00	216 595.00	37 350.00	168 168.97	32 669.14
510	Enseignement primaire (enfantine & primaire 1-8)	202 790.00	46 350.00	216 595.00	37 350.00	168 168.97	32 669.14
510.3012	Salaires du personnel occasionnel	15 000.00		15 400.00		15 281.55	
510.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	1 400.00		1 400.00		1 407.99	
510.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	150.00		550.00		47.06	
510.3060	Rétribution Conseil d'établissement	3 000.00		3 000.00		1 512.05	
510.3063	Frais de représentation	500.00					
510.3069	Remboursement frais fonds de classe	2 000.00		2 850.00		577.20	
510.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	1 000.00					

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
510.3101	Imprimés et fournitures de bureau	500.00		500.00			
510.3102	Livres, journaux, document., publications & frais annonces	1 000.00		2 000.00		663.00	
510.3109	Fournitures de bureau et matériel divers			250.00		18.00	
510.3111	Achat mobilier, machines et matériel scolaire	18 000.00		24 000.00		10 147.45	
510.3151	Entretien mobilier, machines et matériel scolaire	2 500.00		2 000.00			
510.3170	Fête des enfants	3 400.00		5 000.00		1 516.65	
510.3171	Frais de spectacles	8 340.00		7 420.00			
510.3181	Frais de ports (timbres-poste) <i>Reporté sous administration générale.</i>			500.00			
510.3182	Frais de téléphones	1 000.00		1 500.00		887.60	
510.3185	Honoraires et frais d'expertises <i>Etudes projections démographiques, cheminements scolaires et Aikikom.</i>	22 000.00		12 000.00		7 289.90	
510.3186	Primes d'assurances (ass. élèves) <i>Repris par administration.</i>			1 200.00		1 186.50	
510.3188	Frais de transports <i>Diminution réserve piscine par rapport à 2023.</i>	28 600.00		33 150.00		25 770.05	
510.3193	Cotisations à des institutions de droit privé	300.00				300.00	
510.3199	Frais divers	4 000.00		3 000.00		4 861.00	
510.3521	Participation aux PPLS "région Dôle" <i>Montant repris de l'année précédente.</i>	2 300.00		2 000.00		2 270.62	
510.3524	Participation traitement sport fac.	1 400.00		2 000.00		1 406.14	
510.3525	Participation charges d'enseignement élèves regroupement	3 900.00		9 100.00		5 748.01	
510.3662	Partic. courses d'écoles / visites	10 000.00		11 325.00		8 080.00	
510.3663	Partic. bibliothèques/discoth.	3 000.00		3 000.00		2 608.75	
510.3664	Partic. camps sportifs et activités culturelles et sportives	29 000.00		29 450.00		18 976.65	
510.3901	Imputations internes de frais de personnel	40 500.00		44 000.00		57 612.80	
510.4332	Finances d'écolage <i>Ouverture classe CRPS, 5 enfants à CHF 4'000.-.</i>		26 500.00		9 750.00		11 483.24
510.4360	Participation des parents aux devoirs surveillés		7 150.00		7 650.00		8 894.00
510.4362	Remboursement de frais						700.00
510.4365	Participation des parents aux camps		8 200.00		12 800.00		7 315.90
510.4512	Participation du canton à des charges d'enseignement		4 500.00		7 150.00		4 276.00
52	Enseignement secondaire (Harmos 9-10-11)	574 430.00		629 950.00	45 760.00	532 810.18	
520	Enseignement secondaire (Harmos 9-10-11)	574 430.00		629 950.00	45 760.00	532 810.18	
520.3186	Primes d'assurances (ass. élèves)			500.00		508.50	

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
520.3188	Frais de transports <i>Diminution effectif élèves, projection 24-25 vs 2023.</i>	59 330.00		64 750.00		54 060.00	
520.3522	Particip. de la commune (écologie - camp)	505 100.00		537 000.00		453 941.68	
520.3662	Indemnités élèves repas <i>Nouveau barème de soutien.</i>	10 000.00		27 700.00		24 300.00	
520.4362	Remboursement de frais				11 440.00		
520.4365	Participation des parents aux camps <i>Nyon s'occupe de l'organisation des camps pour les secondaires, la Commune ne percevra pas de virement de la part des parents.</i>				34 320.00		
54	Office d'orientation professionnelle	6 000.00		6 100.00		6 042.85	
540	Office d'orientation professionnelle	6 000.00		6 100.00		6 042.85	
540.3522	Participation à l'office régional	6 000.00		6 100.00		6 042.85	
56	Service médical et dentaire	30 200.00	1 000.00	29 900.00	1 000.00	26 469.25	750.80
560	Service médical et dentaire	30 200.00	1 000.00	29 900.00	1 000.00	26 469.25	750.80
560.3132	Matériel infirmières scolaires et programmes prévention	5 500.00		5 200.00		4 732.35	
560.3185	Honoraires médecin scolaire	6 000.00		6 000.00		3 934.10	
560.3524	Clinique dentaire	18 700.00		18 700.00		17 802.80	
560.4320	Soins dentaires, participation des parents		1 000.00		1 000.00		750.80
57	Accueil parascolaire	982 265.00	453 750.00	811 305.00	284 950.00	563 597.87	257 551.05
570	APEMS Accueil Enfants en Milieu Scolaire	822 035.00	443 800.00	668 875.00	283 750.00	487 236.44	256 569.95
570.3012	Salaires du personnel occasionnel <i>La charte adoptée en 2023 stipule qu'en tout temps il y a 2 encadrants quel que soit le nombre d'enfants y compris en deça du cadre de référence (15 enfants). Une auxiliaire attitrée à la classe CRPS (à mettre en regard avec la ligne 570 de la subvention cantonale). Augmentation du personnel intendance en lien avec les normes OAJE.</i>	129 650.00		111 800.00		85 203.35	
570.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	11 800.00		10 300.00		7 113.42	
570.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	1 400.00		3 900.00		1 163.33	
570.3061	Frais de transport	300.00		300.00			
570.3063	Frais de représentation <i>L'équipe comprend 19 personnes pour un rassemblement annuel de cohésion d'équipe.</i>	500.00		500.00		452.15	
570.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel <i>Formations : feu + savoirs pédagogiques à prévoir.</i>	7 000.00		5 000.00		380.00	
570.3102	Livres, journaux, document., publications & frais annonces	300.00		300.00		250.00	
570.3114	Achat matériel parascolaire <i>Augmentation du nombre d'élèves inscrits.</i>	18 810.00		15 600.00		11 061.20	
570.3116	Achat matériel devoirs accompagnés					2 801.33	

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
570.3151	Entretien mobilier, machines, équip. techniques + licences Frais repris de l'informatique.	5 000.00					
570.3180	Activités hors périodes scolaires	3 000.00		3 000.00		2 145.70	
570.3181	Frais de ports (timbres-poste) Ligne sous administration.					95.10	
570.3182	Frais de téléphones	770.00		1 850.00		974.93	
570.3185	Honoraires et frais d'expertises	5 000.00					
570.3189	Fourniture et livraison repas cantine Calculé sur 520 repas sur 38 semaines.	176 730.00		176 350.00		146 980.20	
570.3193	Cotisations à des institutions de droit privé	675.00		675.00			
570.3901	Imputations internes de frais de personnel	461 100.00		339 300.00		228 615.73	
570.4359	Prestations parascolaires facturées aux parents Augmentation des tarifs et du nombre d'inscription.		429 300.00		283 750.00		247 155.80
570.4361	Remboursement de traitements et charges sociales						866.15
570.4512	Subventions cantonales Classe CRPS: remboursement encadrant parascolaire. Anciennement sous compte 570.4521.		14 500.00				
570.4521	Subventions cantonales Correction du numéro de compte qui était erroné pour les subventions cantonales, saisi sous compte 570.4512.						8 548.00
571	Jeunesse (Centre d'animation)	145 280.00	1 200.00	142 430.00	1 200.00	76 361.43	981.10
571.3011	Traitement du personnel					27 266.65	
571.3012	Salaires du personnel occasionnel	30 000.00		30 000.00		20 039.90	
571.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	2 800.00		2 800.00		4 327.66	
571.3040	Caisse de pension, part employeur					4 181.55	
571.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	350.00		1 050.00		805.26	
571.3063	Frais de représentation					47.00	
571.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	4 000.00		800.00			
571.3114	Achat matériel et activités	5 000.00		5 000.00		6 455.80	
571.3180	Activités jeunesse hors Centre d'animation	3 000.00		3 000.00		1 715.05	
571.3181	Frais de ports (timbres-poste)	1 000.00					
571.3182	Frais de téléphones	780.00		780.00			
571.3901	Imputations internes de frais de personnel	98 350.00		99 000.00		11 522.56	
571.4357	Ventes et prestations diverses		1 200.00		1 200.00		981.10
572	Centre aéré	14 950.00	8 750.00				
572.3012	Salaires du personnel occasionnel	3 750.00					
572.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	350.00					

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
572.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	50.00					
572.3114	Achat matériel et activités centre aéré	5 000.00					
572.3151	Entretien mobilier, machines, équip. techniques + licences	800.00					
572.3189	Fourniture et livraison repas centre aéré	5 000.00					
572.4359	Prestations centre aéré facturées aux parents		8 750.00				
58	Temple et cultes	32 700.00		32 000.00		28 490.95	
580	Temple et cultes	32 700.00		32 000.00		28 490.95	
580.3012	Salaires du personnel occasionnel	12 000.00		8 000.00		9 048.35	
580.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	700.00		350.00		269.40	
580.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	100.00		200.00		58.50	
580.3114	Achat de matériel d'exploitation et d'entretien	1 000.00		1 000.00		282.65	
580.3652	Aide pour l'enseignement et les cultes	18 900.00		22 450.00		18 832.05	
6	Police	2 246 950.00	71 000.00	2 104 700.00	63 500.00	2 016 500.08	261 397.00
61	Police	1 656 350.00		1 579 100.00		1 518 273.27	181 730.25
610	Police	1 656 350.00		1 579 100.00		1 518 273.27	181 730.25
610.3012	Salaires du personnel occasionnel	9 000.00		9 000.00		8 320.65	
610.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	850.00		800.00		237.70	
610.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	100.00		300.00		64.62	
610.3511	Réforme policière cantonale	482 600.00		435 000.00		404 080.00	
610.3518	Attribution à provision réforme policière					55 000.00	
610.3521	Police intercommunale	1 163 800.00		1 134 000.00		1 050 570.30	
610.4511	Réforme policière retour année précédente						25 412.00
610.4521	Police intercommunale, ristourne année en cours						156 318.25
62	Service Contrôle des habitants	308 450.00	68 000.00	255 800.00	60 000.00	237 581.79	58 870.88
620	Service Contrôle des habitants	308 450.00	68 000.00	255 800.00	60 000.00	237 581.79	58 870.88
620.3061	Frais de transport	300.00		100.00		103.60	
620.3063	Frais de représentation	500.00		500.00			
620.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	6 000.00		3 000.00			
620.3101	Imprimés et fournitures de bureau	1 000.00		10 000.00		9 012.00	
620.3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	100.00		100.00		56.00	
620.3111	Achat de mobilier, machines et équip. technique de bureau	800.00		1 500.00		584.35	

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
620.3151	Entretien mobilier, machines, équip. techniques + licences	500.00		500.00		204.65	
620.3181	Commissions cartes de crédit + frais de port	1 000.00		1 000.00		25.35	
620.3193	Cotisations à des institutions de droit privé	100.00		100.00		100.00	
620.3511	Participation charges service de la population	32 000.00		30 000.00		31 714.30	
620.3901	Imputations internes de frais de personnel	266 150.00		209 000.00		195 781.54	
620.4312	Emoluments de police et de contrôle des habitants		68 000.00		60 000.00		58 870.88
64	Service des inhumations	10 000.00	3 000.00	10 500.00	3 500.00	8 627.25	3 500.00
640	Service des inhumations	10 000.00	3 000.00	10 500.00	3 500.00	8 627.25	3 500.00
640.3069	Frais divers (indemnisation)	2 000.00		2 000.00		1 468.75	
640.3188	Frais de transports (convois funèbres)			500.00			
640.3522	Participation à des charges d'inhumation d'autres communes	8 000.00		8 000.00		7 158.50	
640.4319	Emoluments administratifs divers (concessions)		3 000.00		3 500.00		3 500.00
65	Défense contre l'incendie	177 150.00		170 600.00		172 061.72	12 951.42
650	Défense contre l'incendie	177 150.00		170 600.00		172 061.72	12 951.42
650.3186	Primes d'assurances de tiers, choses et RC					20.70	
650.3522	Participation à des charges d'autres communes (SDIS)	177 150.00		170 600.00		172 041.02	
650.4363	Remboursement de dommages, réparations						20.70
650.4521	SDIS, rétrocession année précédente						12 930.72
66	Protection civile	95 000.00		88 700.00		79 956.05	4 344.45
660	Protection civile	95 000.00		88 700.00		79 956.05	4 344.45
660.3521	Participation à des charges d'autres communes (ORPC)	95 000.00		88 700.00		79 956.05	
660.4511	Participation du canton à des charges de sécurité publique						48.00
660.4521	ORPC, ristourne année précédente						4 296.45
7	Sécurité sociale	10 436 050.00	7 000.00	9 389 360.00	12 000.00	10 663 175.20	1 520 856.00
71	Affaires sociales communales et intercommunales	1 199 250.00	7 000.00	1 053 860.00	12 000.00	916 312.20	7 333.80
710	Affaires sociales communales	312 670.00	7 000.00	278 580.00	12 000.00	214 787.75	7 333.80
710.3012	Salaires du personnel occasionnel	5 200.00		5 200.00		1 580.60	
710.3030	Assurances sociales, AVS/AI/APG/AC/RP, part employeur	500.00		500.00		150.05	
710.3050	Assurances accidents et maladie part employeur	70.00		200.00		17.70	
710.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel	1 000.00					

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
710.3114	Achat de machines, matériel	6 000.00		11 000.00		922.45	
710.3151	Entretien mobilier, machines, équip. techniques + licences Pris par bâtiment.			2 500.00		1 306.40	
710.3170	Frais de réceptions et de manifestations Sous admin gén. CHF 23000 frais manifestations.	6 850.00		8 000.00		9 556.69	
710.3181	Frais de ports (timbres-poste) Sous admin gén. CHF 5000			500.00			
710.3185	Honoraires et frais d'expertises Etudes mobilités pour les seniors.	8 000.00		8 000.00		2 116.29	
710.3188	Frais de transports, enlèvement et élimination	3 000.00		3 000.00			
710.3525	Participation charges prévoyance soc. autres communes (RAS) Autorités et administration de l'ARAS (compte 711): CHF 0.62 / habitant Participation des Communes aux subventions régionales : CHF 2.10 / habitant Nouveau projet : dispositif régional de prévention et d'intervention pour le maintien du logement (compte 713) : CHF 0.75 / habitant Total : CHF 3.47/habitants Espace prévention la Côte : 2.50 CHF/habitant Calculé sur base de 4'277 habitants.	25 550.00		22 350.00		17 859.90	
710.3656	Subvention communale Coopérative Plantaz			5 000.00			
710.3659	Dons, aides et subventions Voir préambule.	38 000.00		28 830.00		22 374.46	
710.3664	Projets population (santé, sport, famille, seniors) Nouveau avec le développement de la politique sénior et santé/sport population.	19 500.00					
710.3901	Imputations internes de frais de personnel	75 200.00		49 500.00		34 567.70	
710.3905	Imputations internes taxes mineurs	88 300.00		97 000.00		89 000.00	
710.3906	Imputations internes taxes annulées jeunes en formation	15 000.00		17 500.00		14 948.95	
710.3907	Imput. internes évac. déchets personnes mobilité réduite	10 500.00		9 500.00		10 386.56	
710.3908	Imputations internes sacs offerts (social)	10 000.00		10 000.00		10 000.00	
710.4513	Subventions cantonales		7 000.00				
710.4521	Subventions cantonales				12 000.00		
710.4525	Retour excédent charges de prévoyance sociale						7 333.80
712	Affaires sociales intercommunales	886 580.00		775 280.00		701 524.45	
712.3061	Frais de transport	200.00		200.00			
712.3091	Frais pour la formation professionnelle du personnel					600.00	
712.3101	Imprimés et fournitures de bureau			300.00			
712.3102	Livres, journaux, document., publications & frais annonces			500.00		290.00	
712.3526	Participation charges prévoyance sociale (crèches/garderies)	298 700.00		151 900.00		159 470.00	
712.3527	Participation charges prévoyance sociale (socle - laje)	21 400.00		21 000.00		20 300.00	

Commune de Prangins

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
712.3528	Administration RAT (Partic. charges prévoyance) (Admin. RAT)	53 500.00		53 250.00		50 750.00	
712.3529	Convention IR (Partic. charges prévoyance)	25 750.00		36 000.00			
712.3653	Aides et subventions locales (Farandoline)	2 180.00		1 200.00		2 180.00	
712.3655	Aides + subv. pr la prévoyance sociale (petite enfance AFJ)	203 750.00		222 230.00		226 399.90	
712.3656	Aides et subventions pour la prévoyance sociale (UAPE)	281 100.00		288 700.00		241 534.55	
72	Prévoyance sociale	9 236 800.00		8 335 500.00		9 746 863.00	1 513 522.20
720	Prévoyance sociale	9 236 800.00		8 335 500.00		9 746 863.00	1 513 522.20
720.3515	Participation cohésion sociale	9 236 800.00		8 335 500.00		7 443 263.00	
720.3518	Attribution à provision facture sociale					1 403 600.00	
720.3519	Reprise avance année précédente					900 000.00	
720.4515	Cohésion sociale, solde année précédente						1 513 522.20

Commune de Prangins		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration générale	8 791 877.00	5 269 740.00	8 080 160.00	4 572 190.00	7 543 623.64	4 213 867.48
			3 522 137.00		3 507 970.00		3 329 756.16
2	Service Finances	8 207 200.00	26 393 700.00	7 561 300.00	26 333 600.00	7 974 103.85	26 371 743.89
		18 186 500.00		18 772 300.00		18 397 640.04	
3	Domaines et bâtiments	3 371 604.00	919 186.00	2 857 474.00	885 300.00	2 516 133.89	1 107 921.40
			2 452 418.00		1 972 174.00		1 408 212.49
4	Urbanisme, Travaux, Environnement	5 740 418.00	2 683 502.00	5 482 864.00	2 670 552.00	4 323 615.19	2 416 358.98
			3 056 916.00		2 812 312.00		1 907 256.21
5	Service Affaires sociales, enfance et jeunesse	1 828 385.00	501 100.00	1 725 850.00	369 060.00	1 325 580.07	290 970.99
			1 327 285.00		1 356 790.00		1 034 609.08
6	Police	2 246 950.00	71 000.00	2 104 700.00	63 500.00	2 016 500.08	261 397.00
			2 175 950.00		2 041 200.00		1 755 103.08
7	Sécurité sociale	10 436 050.00	7 000.00	9 389 360.00	12 000.00	10 663 175.20	1 520 856.00
			10 429 050.00		9 377 360.00		9 142 319.20
Total des charges		40 622 484.00	35 845 228.00	37 201 708.00	34 906 202.00	36 362 731.92	36 362 731.92
Excédents des charges et revenus			4 777 256.00		2 295 506.00		
Totaux		40 622 484.00	40 622 484.00	37 201 708.00	37 201 708.00	36 362 731.92	36 362 731.92

Charges et revenus par nature

Commune de Prangins		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
3	CHARGES	40 622 484.00	37 201 708.00	36 362 731.92
30	AUTORITES ET PERSONNEL	5 194 250.00	4 652 920.00	4 272 808.36
300	Autorités et commissions	502 200.00	502 200.00	504 242.50
301	Personnel administratif et d'exploitation	3 476 550.00	3 058 050.00	2 802 832.00
302	A compléter			
303	Assurances sociales	357 100.00	318 000.00	299 482.10
304	Caisse de pensions et de prévoyance	583 300.00	553 600.00	482 430.55
305	Assurances accidents et maladie	123 340.00	117 100.00	98 889.35
306	Indemnisation et remboursement de frais	34 400.00	34 550.00	20 144.41
308	Personnel intérimaire			
309	Autres charges des autorités et du personnel	117 360.00	69 420.00	64 787.45
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	6 859 660.00	6 729 210.00	5 664 734.21
310	Imprimés, fournitures de bureau et d'enseignement	107 000.00	110 950.00	132 685.57
311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	424 160.00	409 310.00	339 376.25
312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	438 075.00	402 995.00	315 170.14
313	Autres fournitures et marchandises	167 100.00	159 400.00	173 752.04
314	Entretien des immeubles, des terrains et des routes	1 348 360.00	1 127 770.00	870 091.21
315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	548 980.00	468 230.00	418 319.85
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	4 700.00	4 700.00	4 248.28
317	Réceptions et manifestations	112 490.00	112 420.00	84 661.53
318	Honoraires et prestations de service	3 559 840.00	3 695 540.00	3 257 946.06
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	148 955.00	237 895.00	68 483.28
32	INTERETS PASSIFS	362 500.00	145 000.00	87 637.92
321	Intérêts des dettes à court terme			110.86
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	360 000.00	140 000.00	86 410.57
329	Autres intérêts	2 500.00	5 000.00	1 116.49
33	AMORTISSEMENTS	1 629 767.00	1 459 839.00	1 995 575.48

Commune de Prangins		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
330	Amortissements du patrimoine financier	419 213.00	503 200.00	667 525.07
331	Amortissements du patrimoine administratif	1 210 554.00	956 639.00	912 339.00
332	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif			415 711.41
35	REMBOURSEMENTS, PART. ET SUBVENTIONS A DES COLLECTIVITES	20 139 300.00	18 184 540.00	19 899 853.07
351	Canton	10 020 850.00	9 038 100.00	10 450 794.90
352	Communes et associations de communes	10 118 450.00	9 146 440.00	9 449 058.17
36	AIDES ET SUBVENTIONS	1 056 630.00	1 040 435.00	860 403.47
365	Aides et subventions à des institutions privées	985 130.00	968 960.00	806 438.07
366	Aides individuelles	71 500.00	71 475.00	53 965.40
368	A compléter			
38	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	713 285.00	856 512.00	188 503.65
380	Attributions aux fonds et financements spéciaux	107 000.00	195 000.00	46 582.05
381	Attributions aux financements spéciaux	606 285.00	661 512.00	141 921.60
39	IMPUTATIONS INTERNES	4 667 092.00	4 133 252.00	3 393 215.76
390	Imputations internes	4 667 092.00	4 133 252.00	3 393 215.76
4	REVENUS	35 845 228.00	34 906 202.00	36 183 115.74

Commune de Prangins		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
40	IMPOTS	22 694 000.00	22 323 000.00	22 917 517.60
400	Impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques	17 575 000.00	17 410 000.00	16 635 718.14
401	Impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales	2 223 000.00	1 981 000.00	3 263 115.60
402	Impôt foncier	1 735 000.00	1 848 000.00	1 717 542.00
404	Droits de mutations	981 000.00	917 000.00	1 205 454.45
405	Impôt sur les successions et les donations	86 000.00	76 000.00	10 830.70
406	Impôt sur les chiens et taxes appareils automatiques	78 000.00	57 000.00	69 877.35
409	Impôts récupérés après défalcatons	16 000.00	34 000.00	14 979.36
41	PATENTES	500.00	500.00	522.65
410	Patentes	500.00	500.00	522.65
411	Redevances et ristournes			
42	REVENUS DU PATRIMOINE	1 641 186.00	1 636 800.00	1 565 197.27
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	162 000.00	176 000.00	166 742.48
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	641 880.00	636 000.00	595 232.55
424	Gains comptables			
425	Revenus des prêts et participations du patrimoine adm.	100 000.00	120 000.00	103 175.00
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	737 306.00	704 800.00	700 047.24
43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES	2 464 400.00	2 377 610.00	1 939 856.48
430	Taxes légales de remplacement			12 000.00
431	Emoluments	156 900.00	169 400.00	199 566.43
432	Soins médicaux	1 000.00	1 000.00	750.80
433	Ecolage	26 500.00	9 750.00	11 483.24
434	Taxes de raccordement et d'utilisation	1 488 600.00	1 456 100.00	937 843.85
435	Ventes et prestations de service	510 650.00	410 950.00	371 014.59
436	Remboursements de tiers	280 750.00	330 410.00	387 207.57
437	Amendes			
439	Autres recettes			19 990.00
44	PARTS A DES RECETTES CANTONALES	1 790 000.00	2 199 000.00	1 442 424.35
441	Parts à des recettes cantonales (gains immob.)	1 790 000.00	2 199 000.00	1 442 424.35
444	A compléter			

Commune de Prangins		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
45	PARTICIPATIONS ET REMBOURS. DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	2 387 800.00	2 054 500.00	3 863 948.08
451	Canton	775 000.00	572 150.00	2 136 522.11
452	Communes et associations de communes	1 612 800.00	1 482 350.00	1 727 425.97
46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	18 350.00	15 540.00	17 897.90
465	Participations et subventions de tiers	18 350.00	15 540.00	17 897.90
469	A compléter			
48	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	181 900.00	166 000.00	1 042 535.65
480	Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement	176 500.00	145 000.00	888 255.99
481	Prélèvements sur les financements spéciaux	5 400.00	21 000.00	154 279.66
49	IMPUTATIONS INTERNES	4 667 092.00	4 133 252.00	3 393 215.76
490	Imputations internes	4 667 092.00	4 133 252.00	3 393 215.76

Conclusions

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Prangins

vu le préavis municipal No. 50/2023 concernant le budget 2024,

vu le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet,

ouï les conclusions du rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet,

attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'adopter le budget communal 2024, tel que présenté.

Ainsi adopté en séance de Municipalité du 9 octobre 2023, pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La syndique



Dominique-Ella Christin



Le secrétaire



Basile Kaiser

Annexes

Autofinancement

Autofinancement

Excédent de charges	-4 777 256
---------------------	------------

Amortissements du patrimoine :

Bâtiments & constructions du patrimoine financier

Abériaux	350.3300	13 500	
Auberge	350.3306	100 000	
Port	470.3303	90 500	
Port	470.3304	104 213	308 213

Bâtiments et constructions du patrimoine administratif

Défi citoyen climat	140.3310	25 500	
Cheminement historique	160.3310	5 000	
3 applics informatique	190.3310	8 900	
Remplacement logiciels	190.3311	68 717	
Assainissement remplacement ciblerie	310.3311	3 900	
Voirie + parking	351.3310	57 710	
Cantine scolaire + 3 classes (transformation)	352.3311	141 000	
PPLS + Bibliothèque (transformation)	352.3312	62 000	
Collège La Combe (transformation)	352.3313	98 833	
Ecole/UAPE	352.3314	308 334	
Etude concours étude crèche	352.3317	20 000	
Etude construction crèche	352.3318	49 900	
PGA - RCCAT	420.3311	15 000	
PPA Centre village	420.3312	15 000	
Révision partielle PQ Morettes	420.3315	6 500	
Etude qualitative paysagère	420.3130	9 300	
Giratoire Mûrettes	430.3310	8 340	
Trottoir Bossière	430.3311	10 234	
Remplacement balayeuse	430.3312	18 221	
Assainissement route Etraz	430.3313	51 112	
Véhicule transport	430.3314	7 200	
Reconstruction Pont de la Redoute	430.3315	21 520	
Démolition Pavillon Fossés + zone verdure	440.3312	16 500	
Equip. Sportifs + extension parking	440.3313	12 834	
Espace public à côté de l'auberge	440.3314	14 000	
Achat véhicule utilitaire	440.3315	15 600	
Déchetterie	452.3310	46 191	
Déchetterie - équipements	452.3311	18 630	
Pose longrines	452.3312	10 595	
Collecteur EC secteur Abériaux	461.3310	37 260	
Etude Trav. racc. + constr. collect. (racc. EU dir. Sep. ASSE)	461.3311	24 200	
Travaux enrochement berge Promenthouse	471.3312	2 523	1 210 554

Sous-Total après amortissements	-3 258 489
---------------------------------	------------

Attributions aux financements spéciaux :

Provision débiteurs impôts	210.3809	107 000
Canalisations EU	461.3811	201 882

Canalisations EC	461.3813	372 953	
Immeuble Très-le-Châtel	354.3814	17 800	
Step	462.3811	13 650	713 285

Sous-Total après attributions			-2 545 204
-------------------------------	--	--	------------

Prélèvements aux réserves et financements spéciaux : (en déduction)

Environnement	140.4801	65 500	
Tourisme	160.4811	5 400	
Impôts	210.4809	111 000	181 900

Autofinancement			-2 727 104
-----------------	--	--	------------

Emprunts et intérêts

Emprunts et intérêts

Budget 2024 prévisionnel le 22.08.2023

Etablissements	Souscriptions	Echéances	Montants	Taux	Intérêts	Durée
BCV	01.12.2017	01.12.2026	2 000 000	0.7000%	14 000	9 ans
BCV	10.06.2020	10.06.2025	2 000 000	0.1000%	2 000	5 ans
BCV	01.02.2022	31.01.2025	2 000 000	0.1000%	2 000	3 ans
BCV	12.08.2022	12.08.2027	2 000 000	1.2500%	25 000	5 ans
BCV	30.08.2022	30.08.2028	2 000 000	1.5800%	31 600	6 ans
			10 000 000	0.7460%	74 600	
Postfinance	20.08.2015	20.08.2024	2 000 000	0.5000%	10 000	9 ans
Postfinance	12.08.2016	12.08.2025	3 000 000	0.3500%	10 500	9 ans
Postfinance	12.08.2016	12.08.2026	2 000 000	0.3500%	7 000	10 ans
			7 000 000	0.3929%	27 500	
Suva	25.10.2019	25.10.2024	2 000 000	0.0700%	1 400	5 ans
Suva	21.08.2023	21.08.2030	3 000 000	2.1400%	64 200	7 ans
			5 000 000	1.3120%	65 600	
CIP	04.11.2020	31.10.2023	2 000 000	0.0000%	0	3 ans
			2 000 000	0.0000%	0	
Fondation LPP	01.02.2021	01.02.2024	1 500 000	-0.0500%	-750	3 ans
Fondation LPP	27.10.2021	25.10.2024	2 000 000	-0.0900%	-1 800	3 ans
			3 500 000	-0.0729%	-2 550	
VZ Depotbank	14.05.2021	14.05.2031	2 000 000	0.2800%	5 600	10 ans
			2 000 000	0.2800%	5 600	
Estimation besoin			3 000 000	2.500%	75 000	
			3 000 000	2.500%	75 000	

Total général			32 500 000		245 750	
----------------------	--	--	-------------------	--	----------------	--

Arrêté pour 2024 à

360 000

Totaux par échéances

(sans amortissements)	2023	2 000 000
	2024	7 500 000
	2025	7 000 000
	2026	4 000 000
	2027	2 000 000
	2028	2 000 000
	2030	3 000 000
	2031	2 000 000
	Besoin	3 000 000
		32 500 000

Effectif du personnel

COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS FIXES				
EPT - Equivalents Plein-temps				
Collaborateurs fixes, EPT	EPT Fin 2022	EPT Budget 2023	EPT Budget 2024	Variations budget 2023 - 2024
Service Administration générale & relations extérieures	3.45	3.45	3.45	0.00
Service Urbanisme	2.30	2.30	2.50	0.20
Service Environnement	3.15	3.35	3.45	0.10
Service Affaires sociales, enfance & jeunesse (administration)	1.30	1.30	1.70	0.40
Secteur Enfance & jeunesse (structure parascolaire, bibliothèque et centre d'animation)	2.85	3.55	4.15	0.60
Service Bâtiments	6.60	6.60	6.80	0.20
Service Culture & sociétés locales	0.20	0.20	0.20	0.00
Service Contrôle des habitants	1.90	1.90	2.30	0.40
Service Finances	1.40	1.40	1.40	0.00
Service Ressources humaines	0.30	0.30	0.30	0.00
Office Naturalisations	0.05	0.05	0.05	0.00
Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts	9.10	9.10	9.60	0.50
Total	32.60	33.50	35.90	2.40

Apprentis	Contrats 2022	Contrats 2023	Contrats Budget 2024	Variations budget 2023 - 2024
Apprenti agent exploitation - Conciergerie	1.00	1.00	1.00	0.00
Apprenti agent exploitation - Service voirie	1.00	1.00	1.00	0.00
Apprenti-employé de commerce	1.00	1.00	1.00	0.00
Apprenti recycleur - Service Travaux publics pour déchetterie	0.00	1.00	0.00	-1.00

COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS AUXILIAIRES				
Contrats Budget 2024				
Collaborateurs auxiliaires	Contrats 2022	Contrats 2023	Contrats Budget 2024	Variations budget 2023 - 2024
Service Environnement (port)	1.00	2.00	2.00	0.00
Service Affaires sociales, enfance & jeunesse (église)	2.00	2.00	2.00	0.00
Service Affaires sociales, enfance & jeunesse (cantine, parascolaire, sport en salle, jeunesse)	10.00	10.00	11.00	1.00
Service Affaires sociales, enfance & jeunesse (devoirs surveillés, classe spécialisée)	5.00	5.00	4.00	-1.00
Service Bâtiments	4.00	4.00	4.00	0.00
Securité (patrouilleurs)	5.00	5.00	5.00	0.00
Service Finances	0.00	0.00	1.00	1.00
Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts	2.00	2.00	6.00	4.00
Total	29.00	30.00	35.00	5.00

Le nombre d'auxiliaires fait référence au nombre de contrats et ne renseigne pas sur le nombre d'heures travaillées par personne. Certains collaborateurs auxiliaires effectuent très peu d'heures - à titre d'exemple les nettoyeurs au site des Abériaux effectuent seulement quelques heures par mois, même s'ils sont nombreux.

Plan des préavis et des dépenses d'investissement
associées, financées par l'impôt ou par les taxes
affectées, pour la législature 2021-2026

Programme des projets pour la commune et ses habitants en 2021-2026
Plan des préavis et des dépenses d'investissements associées pour la législature 2021-2026 - Etat 9 octobre 2023

Sujet	Montant total du crédit d'investissement du préavis	Investissements financés par l'impôt (subventions déduites)	Investissements financés par des taxes affectées	AMORTISSEMENTS LIES AUX INVESTISSEMENTS FINANCES PAR L'IMPÔT						
				2021	2022	2023	2024	2025	2026	
Légende Préavis et Rapport-préavis : DP = Dépôt prévu D = Déposé A = Accepté R = Refusé										
Service Administration générale & relations extérieures										
Demandes d'autorisations générales pour la législature				D/A						
Indemnités de la Municipalité pour la législature				D/A						
Rapport de gestion					D/A	D/A	DP	DP	DP	
Révision du règlement sur la taxe régionale de séjour					D	A				
Modification du règlement du Conseil communal						D				
Réponse au postulat Bucciol : pour un développement raisonné au Site des Abériaux						D				
Refonte site internet	50 000	50 000					DP			5 000
Service Urbanisme										
Révision du PGA sur l'ensemble du territoire - Crédit de réalisation	180 000	180 000			D/A		18 000	18 000	18 000	
Rapport-préavis - Planification mobilité: zones 30km & catalogue mesures mobilité douce					D/A					
Rapport-préavis - Planification mobilité, suite : zones 30km					D/A					
Requalification RC1 en localité - Crédit de réalisation (Projet d'aggl. Subvent. 50%)	4 240 200	2 120 100				D/A		70 670	70 670	
Requalification RC1 hors localité - Crédit d'étude	50 000	50 000				D		5 000	5 000	
Rapport-Préavis : Carnet de route pour une gestion différenciée des espaces verts (avec Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts)						DP				
Rapport-préavis : Plan lumière synoptique							DP			
Stratégie Régionale Gestion Zones Activités Economiques (SRGZA)							DP			
Nouveau PGA ou Plan d'affectation communal PACom - Approbation							DP			
Passerelle Gland-Prangins - Crédit d'étude	50 000	50 000					DP			5 000
Secteur 2 Zone à vitesse modérée 20km/h Centre & Aménagements mode doux & Valorisation place du village (avec Service Travaux publics, déchets, voirie & EV)	700 000	700 000					DP			23 300
Révision du règlement perception émoluments aménagement territoire/construction								DP		
Passerelle Nyon-Prangins - Crédit de réalisation (Projet d'aggl. Subventions 50%)	2 700 000	1 350 000								DP
Passerelle Gland-Prangins - Crédit de réalisation (Projet d'aggl. Subventions 50%)	750 000	375 000								DP

Sujet	Montant total du crédit d'investissement du préavis	Investissements financés par l'impôt (subventions déduites)	Investissements financés par des taxes affectées	AMORTISSEMENTS LIES AUX INVESTISSEMENTS FINANCES PAR L'IMPÔT						
				2021	2022	2023	2024	2025	2026	
Service Environnement										
Révision du règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux (avec Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts)				D	A					
Choix du raccordement des eaux usées de Prangins en direction de la Station d'épuration de l'ASSE, à Nyon et demande de crédit d'étude pour les travaux de raccordement et la construction d'un collecteur (taxes affectées)	121 000		121 000		D/A					
Port : travaux de dragage et entretien digues (taxes affectées)	100 000		100 000		D/A					
Réponse au postulat Bucciol : pour une sortie rapide du gaz comme source d'approvisionnement					D/A					
Consolidation lit bactérien station d'épuration des eaux usées (STEP)	200 000		200 000.00		D	A				
Borne de recharge et places Mobility & Règlement	34 000	34 000				D		3 400	3 400	
Projet pédagogique et nature : école des Morettes	55 000	55 000				DP		5 500	5 500	
Renaturation Promenthouse - Golf Impérial - Crédit d'étude (subvention 95%)	125 000	6 250				DP		625	625	
Révision du Règlement sur les arbres							DP			
Logiciel informatique pour la gestion administrative du port	80 000		80 000				DP			
Rapport-préavis : Plan-climat 2024-2028 (renouvellement labélisation Cité de l'Energie)							DP			
Révision du règlement du port							DP			
Renaturation Promenthouse - Golf Impérial - Crédit de réalisation (subvention 95%)	550 000	27 500						DP		
Démolition du monobloc à la station d'épuration des eaux usées (STEP)	400 000		400 000							DP
Service Affaires sociales, enfance & jeunesse										
Demande d'un crédit de fonctionnement pour l'exploitation d'un centre d'animation pour le 2ème semestre 2022 & de CHF 121'000.- à porter annuellement au budget dès 2023	121 000				D/A					
Acquisition écran d'affichage numérique frontal pour les classes (subv. 50%)	285 000	285 000				D		28 500	28 500	
Rapport-préavis: centre d'animation							DP			

Sujet	Montant total du crédit d'investissement du préavis	Investissements financés par l'impôt (subventions déduites)	Investissements financés par des taxes affectées	AMORTISSEMENTS LIES AUX INVESTISSEMENTS FINANCES PAR L'IMPÔT					
				2021	2022	2023	2024	2025	2026
Service Bâtiments									
Crèche et cantine scolaire - Crédit de réalisation	4 180 000	4 180 000			D	A		140 000	140 000
Sanisettes (WC publics) - Espace public des Abériaux - Crédit de réalisation	195 000	195 000				D		19 500	19 500
Optimisation des vestiaires du FC Prangins situés au sous-sol du bâtiment des Abériaux	80 000	80 000				D		8 000	8 000
Isolation énergétique & rénovation - Bâtiment Collège Combe (Etape 3) - Crédit d'étude	380 000	380 000				D		10 830	10 830
Etablissement-médico-social (EMS) - Zone d'utilité publique: parcelle 127 - Octroi d'un droit de superficie (avec le Service Urbanisme)							DP		
Bâtiment du Vieux-Pressoir : pose d'une pompe à chaleur & installation chauffage sol	100 000	100 000					DP		10 000
Sécurité contre incivilités : vidéoprotection sur les bâtiments publics	50 000	50 000					DP		50 000
Isolation énergétique - Bâtiment Collège Combe (Etape 3) - Crédit de réalisation	1 100 000	1 100 000						DP	
Bâtiment Très le Châtel, mise aux normes énergétiques - Crédit de réalisation	594 000	594 000							DP
Service Culture & sociétés locales									
Réponse postulat Bujard : Prangins, une véritable politique culturelle				D/R					
Service Finances									
Arrêté d'imposition				D/A	D/A	D/A	DP	DP	
Plafond d'endettement 2021-2026				D/A					
Budget				D/A	D/A	DP	DP	DP	
Comptes					D/A	D/A	DP	DP	DP
Service Ressources humaines									
Règlement du personnel communal					D/A				
Office Informatique									
Rapport-Préavis: remplacement parc informatique					D/A				
Crédit complémentaire pour le remplacement logiciels	53 856	53 856				D/A		5 300	5 300
Déploiement d'un réseau informatique entre les bâtiments	160 000	160 000					DP		16 000

Sujet	Montant total du crédit d'investissement du préavis	Investissements financés par l'impôt (subventions déduites)	Investissements financés par des taxes affectées	AMORTISSEMENTS LIES AUX INVESTISSEMENTS FINANCES PAR L'IMPÔT						
				2021	2022	2023	2024	2025	2026	
Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts										
Création canalisation eaux claires (EC) sous le château (taxes affectées)	1 900 000		1 900 000	D/A						
Règlement sur le domaine public (réponse à la motion Dorenbos)					D/A					
Révision règlement évacuation et assainissement eaux (Avec Service Environnement)					D/A					
Réfection du Columbarium au cimetière					D/R					
Achat d'un véhicule de transport et d'entretien	50 400	50 400			D/A		7 200	7 200	7 200	
Réponse au postulat Baird : Pour une véritable gestion des déchets, transparente, pragmatique et préservatrice des ressources					D/A					
Demande de crédit supplémentaire travaux de reconstruction Pont de la Redoute	155 200	155 200			D/A		5 170	5 170	5 170	
Réfection des rails de guidage à la déchetterie (taxes affectées)	133 600		133 600		D/A					
Arrêt de bus aux Mélézes						D/R				
Achat d'un terrain de football synthétique neuf - Crédit d'étude	94 000	94 000				D/A		9 400	9 400	
Collecteur eaux usées RC1 Prangins-Rive-Nyon - Crédit de réalisation (taxes affectées)	2 960 000		2 960 000			D/A				
Réfection du trottoir et remplacement de l'éclairage public de la Route du Curson	370 000	370 000				D/A		12 330	12 330	
Secteur 3 Zone à vitesse modérée Trembley-Mélézes-Combe (avec Service Urbanisme)	100 000	100 000				DP		10 000	10 000	
Secteur 4 Zone à vitesse modérée Mouilles-Tullière-Sous-Bois-Pélard (avec Service Urbanisme)	50 000	50 000				DP		5 000	5 000	
Secteur 7 Zone à vitesse modérée Promenthoux & Aménagements mode doux & Réfection route de Promenthoux (avec Service Urbanisme)	300 000	300 000					DP		30 000	
Achat d'un terrain de football synthétique neuf - Crédit de réalisation	2 000 000	2 000 000					DP		66 670	
Mise à jour du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) (taxes affectées)	600 000		600 000				DP			
Contrôle des séparatifs canalisations eaux claires/usées (EC/EU) (taxes affectées)	520 000		520 000				DP			
Secteur 5 Zone à vitesse modérée Coutelet-Gare-Chenalette-Benex-Curson-Redoute & Aménagements mode doux (avec Service Urbanisme)	400 000	400 000					DP		40 000	
Secteur 6 Zone à vitesse modérée Bellevue-Clos-Bertoule-Bossière & Aménagements mode doux (avec Service Urbanisme)	150 000	150 000					DP		15 000	
Achat d'une tondeuse	70 000	70 000					DP		7 000	
Curage/Refecion collecteur sous l'Etang des Fossés (une partie en taxes affectées)	210 000	60 000	150 000					DP		
Chemin du Coutelet: Réfection et Création collecteurs EC/EU (une partie taxes affectées)	700 000	300 000	400 000							DP
Montant total des dépenses d'investissements associées au programme des projets/préavis spécifiques pour la législature 2021-2026, financées par l'impôt ou par les taxes affectées, déjà votées ou à voter	28 447 256	16 275 306	7 564 600					30 370	364 425	632 395
	28 447 256.00	16 275 306.00	7 564 600.00					30 370.00	364 425.00	632 395.00